harris/décima

Une société du groupe Harris Interactive

# Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes

## Rapport détaillé

Préparé pour la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick

le 14 juillet 2009

**MISE EN GARDE (Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick)**

Les renseignements contenus dans le présent document sont la propriété exclusive de la (Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick) et ne peuvent être utilisés, reproduits ou divulgués à un tiers sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit de l'auteur. Le destinataire de ces renseignements s'engage lui aussi à les protéger contre la perte, le vol ou le compromis tant et aussi longtemps qu'ils sont en sa possession. Les documents et les renseignements fournis par la (Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick) ainsi que les données recueillies par Harris/Décima seront traités en toute confidentialité par Harris/Décima et seront gardés en lieu sûr dans les locaux de Harris/Décima (selon les normes de l'industrie et les lois applicables).


| Toronto | Ottawa | Montréal | Vancouver |
|---|---|---|---|
| 2345, rue Yonge<br>Bureau 405<br>Toronto (Ontario)<br>M4P 2E5 | 160, rue Elgin<br>Bureau 1820<br>Ottawa (Ontario)<br>K2P 2P7 | 1080, côte du Beaver Hall<br>Bureau 400<br>Montréal (Québec)<br>H2Z 1S8 | 666, rue Burrard<br>Bureau 500<br>Vancouver (Colombie-Britannique)<br>V6C 3P6 |
| t: (416) 962-2013 | t: (613) 230-2200 | t: (514) 288-0037 | t: (778) 370-1373 |
| f: (416) 962-0505 | f: (613) 230-9048 | f: (514) 288-0138 | f: (604) 601-2074 |

**www.harrisdecima.com** **info@harrisdecima.com**

# Table des matières

**Résumé……iii**

**Introduction ..... 1**

**Contexte et objectifs de l'étude ..... 1**

**Méthodologie ..... 2**

Technique de recherche ..... 2

Méthode de recherche ..... 3

Lancement du projet ..... 3
Sélection et recrutement des intervieweurs ..... 3
Formation de l'intervieweur ..... 4
Plan d'échantillonnage ..... 5
Outil de sondage ..... 6
Collecte des données ..... 7
Dépouillement et analyse des données ..... 7

**Analyse détaillée des résultats ..... 8**

Section A : Préoccupations à l'égard de la violence ..... 8

Questions les plus préoccupantes ..... 8
Préoccupations à l'égard de la violence ..... 9
Prévalence de la violence ..... 12

Section B : Perceptions du public face à la violence faite aux femmes ..... 15

Prévalence des types de violence ..... 15
Perceptions relatives aux agresseurs et aux victimes ..... 17
Perceptions relatives à la violence pendant la grossesse ..... 19
Perceptions relatives à la violence faite aux femmes en tant que crime ..... 20
Attitudes générales à l'égard des femmes ..... 22

Section C : Causes de la violence faite aux femmes ..... 29

Section D : Connaissance des services existants ..... 35

Section E : Prévention et intervention ..... 36

**Conclusions ..... 38**

**Annexe A : ..... 40**

Programme de la séance de formation ..... 40

**Annexe B ..... 46**

Questionnaire de sondage ..... 46

# Résumé

Nous présentons ci-dessous un aperçu général des résultats du **Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes** de 2009 mené par le Centre de Recherche Harris/Décima Inc. pour le Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick. Ces résultats reposent sur un sondage téléphonique réalisé du 17 au 31 mars 2009 auprès d'un échantillon aléatoire proportionnel composé de 594 adultes vivant au Nouveau-Brunswick (n=483 ensemble de la population, n=111 Autochtones).

Les objectifs du sondage étaient les suivants :

1. évaluer le degré de préoccupation du public à l'égard des diverses formes de violence, notamment la violence faite aux femmes, les mauvais traitements infligés aux enfants, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, la violence faite aux personnes handicapées et la violence dans les fréquentations;
2. fournir des indications sur les attitudes du public à l'égard des causes de la violence faite aux femmes;
3. vérifier si les femmes connaissent les services offerts aux victimes de violence;
4. recueillir l'opinion du public sur l'efficacité des stratégies en matière de prévention et d'intervention;
5. évaluer, dans les cas où cela est possible et pertinent, les changements survenus depuis 2002 en fait d'attitudes à l'égard de l'efficacité des stratégies d'éducation et de prévention mises en œuvre par le gouvernement et les partenaires communautaires.

***Préoccupations à l'égard de la violence***

La criminalité, la violence et la sécurité ne viennent pas immédiatement à l'esprit des gens. De fait, elles semblent être moins importantes qu'en 2002. À l'ombre d'une récession économique, il n'est pas surprenant que ce soit l'économie (28 %), l'emploi et le chômage (17 %) et les soins de santé (13 %) qui préoccupent principalement les Néo-Brunswickois. Les Autochtones quant à eux expriment une inquiétude particulièrement forte (23 %) envers l'emploi et le chômage.

Les répondants déclarent être très préoccupés par les mauvais traitements infligés aux enfants (91 %), les mauvais traitements infligés aux personnes âgées (89 %) et la violence faite aux femmes (86%). En 2002, on avait observé un écart entre les hommes et les femmes sur ce plan. Cet écart a été comblé et il n'y a plus de différence marquée entre l'attitude des hommes et des femmes. Cependant, deux fois plus de femmes que d'hommes (15 % contre 8 %, respectivement) sont portées à percevoir une progression de la violence à leur endroit.

Bien que la moitié de la population exprime être préoccupée par leur propre sécurité et celle de leur famille (53 %), ce sentiment est encore plus aigu chez les Autochtones (75 %).

***Perceptions du public face à la violence faite aux femmes***

À l'instar des résultats de 2002, la violence physique est toujours la première qui vient à l'esprit des gens (64 %). Outre celle-ci, les deux autres principaux types sont la violence verbale (26 %) et la violence psychologique (22 %). Lorsqu'on demande des formes précises de violence, la violence émotive ou psychologique sont les seuls mentionnés plus souvent par les femmes (50 %) que par les hommes (39 %).

En générale, le public estime que le partenaire d'une femme est habituellement l'auteur de la violence à son égard (59 % partenaire actuel, 22 % ancien partenaire). Alors qu'en 2002, les répondants étaient plus susceptibles de croire que les femmes dont l'âge se rapprochait du leur étaient le plus souvent victimes de violence, l'impact de l'âge n'est plus aussi important. Deux tiers (68 %) des répondants estiment que les femmes plus jeunes (de 18 à 34 ans) sont le plus souvent victimes de violence. De plus, on continue de croire fermement à l'étendue de la violence à l'égard des femmes des familles à faible revenu (68 %) et chez celles dont la culture a une vision plus traditionnelle du rôle de l'homme et de la femme (58 %).

À l'instar des résultats de 2002, le niveau de sensibilisation des Néo-Brunswickois à la violence pendant la grossesse demeure relativement faible. En outre, il existe toujours des différences considérables entre les perceptions des répondants à l'égard des types de violence qui constituent un « crime ». On continue de considérer qu'un mari qui force son épouse à avoir des relations sexuelles avec lui commet un crime (73 %).

L'étude actuelle indique que l'incertitude quant à l'étendue de la violence à l'égard des femmes autochtones est à la baisse (23 % en 2009 contre 29 % en 2002). De plus, la moitié de la population (51 %) croit que les femmes autochtones sont plus susceptibles d'être victimes de mauvais traitements. Ce sentiment se retrouve autant chez l'ensemble de la population que chez les Autochtones.

***Attitudes générales à l'égard des femmes***

En plus de mesurer les perceptions du public face à la violence faite aux femmes, le sondage a également exploré certaines attitudes générales à l'égard des femmes ainsi que le rôle des femmes dans la société. Les répondants estiment toujours, dans une grande proportion, qu'une femme a le droit d'exprimer son opinion même si elle n'est pas d'accord avec son partenaire (92 % entièrement d'accord) et que les couples devraient partager les tâches ménagères à part égale si les deux conjoints travaillent à l'extérieur de la maison (84 % entièrement d'accord). Comparativement à 2002, le public est plus en accord maintenant qu'une femme travaille à l'extérieur de la maison, et ce, même si la famille n'a pas besoin d'argent (79 % entièrement d'accord contre 71 % en 2002) et qu'une femme n'a pas besoin d'obtenir la permission de son partenaire pour rendre visite à des parents ou à des amis (80 % entièrement en désaccord qu'une femme a besoin d'une permission contre 74 % en 2002).

De manière générale, la vision « traditionnelle » de la femme semble s'assouplir car la majorité des Néo-Brunswickois croit qu'une femme a le droit d'exprimer son opinion même si elle n'est pas d'accord avec son partenaire (92 %), que les couples devraient partager les tâches ménagères à part égale (84 %), et qu'il est acceptable pour une femme de travailler à l'extérieur de la maison même si la famille n'a pas besoin d'argent (79 %).

L'attitude et la vision des répondants plus âgés concernant le rôle des femmes sont toutefois toujours très traditionnelles. La vision des Autochtones a tendance à correspondre davantage à celle des Néo-Brunswickois plus âgés qu'à celle de l'ensemble de la population. Plus spécifiquement :

- Moins sont entièrement en désaccord que la violence est une affaire privée;
- Plus sont entièrement en désaccord qu'il est acceptable pour une femme de travailler à l'extérieur de la maison même si la famille n'a pas besoin d'argent;
- Plus entièrement croit qu'une femme doit se soumettre à son partenaire;
- Plus entièrement croit que si une femme veut aller voir des parents ou des amis, elle doit avoir la permission de son partenaire.

Notons qu'aucune différence significative n'a été observée entre les hommes et les femmes concernant les énoncés attitudinaux du sondage.

***Causes de la violence faite aux femmes***

Dans l'ensemble, près d'un répondant sur cinq (17%) admet ne pas connaître les causes de la violence contre les femmes. On estime néanmoins que la personnalité ou le comportement de l'agresseur est généralement à l'origine de celle-ci. On estime également, comme des causes de la violence faite aux femmes, le stress, les dépendances et l'abus de substances, les antécédents familiaux en matière de violence ainsi que les sentiments de jalousie, de possessivité, et de contrôle. Bien que le public soit généralement en désaccord qu'une femme qui fait des remarques à son partenaire ou qui le critique l'incite à la violence, les hommes sont plus portés que les femmes à croire que ce type de comportement d'une femme peut l'entraîner (34 % contre 23 %, respectivement).

Les Autochtones ne diffèrent d'opinion avec l'ensemble de la population que sur deux points : le stress peut entraîner la violence faite aux femmes (14 % contre 25 %, respectivement) et un faible niveau de scolarité y contribue (1 % contre 7 %, respectivement).

La violence à l'égard des femmes est davantage considérée comme un phénomène ou un problème récurrent que comme un incident isolé dans une relation. En fait, neuf personnes sur dix (91%) partagent ce point de vue.

***Connaissance des services existants***

Le public est mieux informé de l'existence des services de santé et des services sociaux comme source d'information et d'assistance (31 %) pour les femmes et les enfants qui sont victimes de violence. Les hommes sont deux fois moins susceptibles que les femmes de savoir où aller (28 % ne savent pas contre 13 %, respectivement). La réponse la plus fréquente des femmes à qui on a demandé si elles sauraient où aller si elles étaient violentées était la police/GRC (39 %).

***Prévention et intervention***

Selon les opinions exprimées par les Néo-Brunswickois, il faudrait continuer de sensibiliser le public au problème de la violence envers les femmes. L'éducation des jeunes est aussi mentionnée comme mesure de prévention. L'adoption de lois ou de sanctions plus sévères et les services de counselling figurent parmi les suggestions.

Presque tous les répondants croient que toutes les formes de violence faite aux femmes devraient être signalées (97 % sont d'accord) et qu'ils appelleraient la police s'ils étaient témoins d'un acte de violence à l'égard d'une femme (96 % sont d'accord). Conformément aux résultats de 2002, les deux tiers de la population déclarent qu'ils interviendraient personnellement (68 %) s'ils étaient témoins d'un acte de violence chez un voisin ou un ami.

Les résultats détaillés du sondage sont présentés dans les pages suivantes.

# Introduction

Harris/Décima est heureuse de présenter le rapport suivant au Bureau du Conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ce rapport résume les résultats du **Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes de 2009** conçu pour faire le suivi de l'étude préliminaire de point de référence de 2002. L'objectif de la recherche de cette année est de mesurer l'efficacité de l'éventail des mesures prises par le gouvernement et les partenaires communautaires en vue de modifier les attitudes de la population à l'égard de la violence faite aux femmes.

Nous espérons continuer de consolider les liens que nous entretenons avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick afin que nous puissions collaborer aux travaux visant à assurer le suivi des changements qui se produiront au fil des ans dans les attitudes et les valeurs du public à l'égard de la violence faite aux femmes.

# Contexte et objectifs de l'étude

Un rapport de Statistique Canada publié en 2006 révèle que le taux de violence (conjugale ou autre) faite aux femmes a baissé depuis1993[1]. Toutefois, bien que ce résultat indique un changement positif au Canada, il faut approfondir la question de la violence faite aux femmes afin de mieux comprendre les attitudes qui l'engendre.

En 2002, le Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick avait commandé auprès du Centre de recherche Décima Inc. (désormais Harris/Décima) une étude portant sur les attitudes envers la violence faite aux femmes. Cette étude menée auprès d'adultes du Nouveau-Brunswick a permis d'évaluer :

1. le degré de préoccupation du public à l'égard des diverses formes de violence (notamment la violence faite aux femmes, les mauvais traitements infligés aux enfants, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, la violence faite aux personnes handicapées et la violence dans les fréquentations);
2. les attitudes du public à l'égard des causes de la violence faite aux femmes;
3. si les femmes connaissent les services offerts aux victimes de violence;
4. la perception du public sur l'efficacité des stratégies de prévention et d'intervention.

Les résultats de cette étude sont comparés aux résultats du sondage de 2002. Le Bureau du Conseil exécutif pourra ainsi analyser l'évolution des attitudes à l'égard de la violence faite aux femmes à la suite des initiatives et stratégies mises en oeuvre par le gouvernement et les partenaires communautaires.

[1] Statistique Canada, Enquête sur la violence envers les femmes, 1993; Enquête sociale générale, 1993, 2004.

Le Bureau du Conseil exécutif a tout récemment fait part de son intérêt à participer à un projet de recherche qui lui permettrait d'actualiser ces données importantes. Cette ligne de conduite est prudente à la lumière du rapport de Statistique Canada qui indique que : *« Même s'il demeure important de poursuivre à connaître les attitudes de la société face à la violence contre les femmes, peu de secteurs de compétence ont repris ces enquêtes depuis 2002*[2]*. »* C'est l'occasion pour le Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick non seulement de recueillir des données plus récentes, mais de donner l'exemple aux autres secteurs de compétence.

L'étude de 2002 a révélé que « de façon générale, le public n'est pas bien informé au sujet des risques auxquels certaines classes sociales sont exposées ». Toutefois, les données nationales révèlent notamment que la violence faite aux femmes autochtones (conjugale et non conjugale, homicides entre conjoints) est plus étendue et que la gravité de la violence est plus importante[3]. Cet écart entre la perception du public et la réalité de la situation souligne la nécessité d'intensifier la sensibilisation et l'éducation sur ce sujet important.

# Méthodologie

## Technique de recherche

La technique de recherche consistait à mener un sondage téléphonique auprès d'un échantillon aléatoire proportionnel composé de 594 adultes vivant au Nouveau-Brunswick. Il a fallu relancer n=100 adultes autochtones (pour un total de n=111 adultes autochtones dans l'échantillon). En effet, étant donné la prévalence révélée de la violence à l'égard des femmes autochtones, Harris/Décima avait recommandé de sonder un plus grand nombre d'Autochtones afin que leur voix soit entendue par le Conseil exécutif.

En effectuant des entrevues par téléphone, nous avons bénéficié de plusieurs avantages particuliers. En premier lieu, le fait de mener le sondage par téléphone nous a permis d'élaborer un plan d'échantillonnage qui garantissait la fiabilité des résultats. Nous avons également pu établir des quotas en ce qui concerne le sexe, la région et d'autres variables démographiques afin de pouvoir faire une analyse valable des résultats à ce niveau de détail. En second lieu, cette façon de procéder nous a permis de recueillir, d'analyser et de présenter les données dans les délais prescrits. En dernier lieu, la méthode est conforme à celle utilisée en 2002. Une telle continuité nous permet d'obtenir des données conjecturelles (lorsqu'il est possible ou important de le faire).

[2] Statistique Canada, Mesure de la violence faite aux femmes : Tendances statistiques 2006

[3] Statistique Canada, Mesure de la violence faite aux femmes : Tendances statistiques 2006

# Méthode de recherche

## Lancement du projet

Au début du projet, le chef de projet s'est entretenu avec les membres de l'équipe du client par téléphone afin de passer en revue les objectifs de l'étude, de discuter de l'élaboration de l'outil de sondage et de finaliser d'autres paramètres du projet, en ce qui concerne notamment la sélection et la formation des intervieweurs, le plan d'échantillonnage et l'ajout des Autochtones à l'échantillon.

## Sélection et recrutement des intervieweurs

Voici un aperçu de certains des principaux défis que nous avons eu à relever en 2002 :

Un certain nombre de facteurs influencent l'honnêteté du répondant au moment où il déclare volontairement un comportement ou des attitudes, notamment :

- mode de collecte des données;
- caractéristiques de l'intervieweur;
- rapports mutuels entre l'intervieweur et le répondant;
- caractéristiques sociodémographiques du répondant;
- présence d'une tierce personne;
- étendue de la menace présumée s'il répond franchement aux questions.

Le sexe de l'intervieweur influence les répondants interrogés sur la problématique homme-femme comme l'égalité au travail. On constate généralement que les réponses sont plus honnêtes lorsque la race, le sexe et l'âge de l'intervieweur sont semblables à ceux du répondant. Pour minimiser l'effet que pourrait avoir sur le répondant le sexe de l'intervieweur, on a demandé aux intervieweurs de sonder les hommes et aux intervieweuses de sonder les femmes. Pour y parvenir, la base d'échantillonnage a été divisée en deux sous-échantillons. Les intervieweurs n'interrogeaient que les hommes du ménage et mettaient fin à l'appel si celui-ci n'en comportait aucun, et vice versa. Comme cette approche fut une réussite, nous l'utiliserons de nouveau en 2009.

Il est clair que les réponses impartiales des répondants en matière de violence faite aux femmes dépendront aussi de leurs rapports avec l'intervieweur. Le rôle principal de nos intervieweurs étant de mettre par écrit les réponses, ils adopteront une attitude et un ton neutres et impartiaux, quelle qu'elles soient. Cette approche favorisera la franchise. Les réponses honnêtes seront également favorisées par la confiance des répondants en la confidentialité des renseignements fournis. Ces deux éléments essentiels ont été soulignés au cours de la séance de formation de 2002 et ils le seront également au cours de celle de 2009.

Le plan de sondage doit aussi tenir compte des conséquences qu'aura le dépistage de la présence d'une tierce personne sur l'exactitude de l'information donnée. La présence d'une

tierce personne peut nuire à la franchise du répondant. Afin d'optimiser la pertinence des réponses, des efforts seront déployés afin de s'assurer qu'aucune tierce personne n'est présente ou ne peut entendre l'entrevue.

On associe généralement le répondant fournissant des renseignements incomplets sur son comportement ou son attitude à l'étendue de la menace présumée s'il répond à la question, particulièrement s'il appartient à un groupe culturel ou religieux où le comportement ou l'attitude sont perçus comme inacceptables. Encore une fois, il faut convaincre le répondant de la confidentialité la plus stricte de l'entrevue pour obtenir des réponses franches et honnêtes aux questions.

Pour encourager les répondants à répondre franchement :

- On a souligné que leur participation à l'étude était volontaire;
- On les a persuadés de la confidentialité des renseignements fournis;
- Dans la mesure du possible, on a demandé aux intervieweurs de sonder les répondants et aux intervieweuses de sonder les répondantes;
- On a encouragé les répondants à donner leur opinion au cours de l'entrevue;
- On a assuré les répondants qu'il n'y avait pas de bonnes ni de mauvaises réponses;
- On s'est assuré que les intervieweurs transmettent aux répondants l'idée que toutes les réponses sont acceptables;
- On a mis en œuvre des mesures afin de s'assurer qu'aucune tierce personne ne soit présent pendant l'entrevue ou ne puisse l'entendre;
- On a donné aux répondants un numéro d'enregistrement du sondage et un numéro de téléphone qui leur permettront de communiquer avec L'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) pour confirmer la nature de l'étude et son anonymat.

## Formation de l'intervieweur

Tous les intervieweurs retenus, ainsi que le superviseur qui a été désigné pour surveiller l'équipe d'intervieweurs, ont reçu une formation approfondie. Dans le cadre de la séance de formation, nous avons présenté les techniques à adopter pour réduire au minimum la sous-déclaration de violence. Cette séance comprenait également :

- une description des objectifs du sondage;
- une explication relative à la nature délicate de l'étude;
- des techniques particulières visant à encourager les interlocuteurs à répondre franchement, notamment des techniques pour établir des rapports avec les répondants, gagner leur confiance et leur garantir la confidentialité des renseignements fournis;
- un examen du plan de sondage, notamment les moments où il est possible de mettre fin au sondage, les instructions pour passer à la question suivante et la formulation des questions;
- une période de questions;
- un essai préliminaire de l'outil de sondage;

- une récapitulation afin de discuter des problèmes et de recueillir les commentaires des intervieweurs sur l'outil de sondage.

Les membres clés de l'équipe de projet de Décima ont également participé à la séance de formation.

Le programme de la séance de formation est présenté à l'annexe A.

## Plan d'échantillonnage

En collaboration avec les responsables du projet chez le client, l'équipe de Harris/Décima a élaboré un plan d'échantillonnage adéquat pour mener le sondage auprès d'un échantillon représentatif de Néo-Brunswickois (âgés de 18 ans et plus).

Aux fins de l'étude, nous avons établi des quotas pour les différentes régions de la province afin de veiller à ce que les résultats puissent être analysés sur une base régionale. Les quinze divisions de recensement ont été regroupées en régions distinctes de la province :

1. Est – comté d'Albert, comté de Westmorland, comté de Kent
2. Sud – comté de Charlotte, comté de Kings, comté de Saint-Jean
3. Centre – comté de Carleton, comté de York, comté de Sunbury, comté de Queens
4. Centre-Nord – comté de Northumberland, comté de Victoria
5. Nord – comté de Restigouche, comté de Gloucester, comté de Madawaska

Nous avons également établi un quota comprenant une proportion égale d'hommes et de femmes pour chacune des cinq régions géographiques de la province. Le système de quotas était les suivants :

| Région | Hommes | Femmes | Total |
|---|---|---|---|
| Ens. population | | | |
| Est | 45 | 45 | **90** |
| Sud | 45 | 45 | **90** |
| Centre | 45 | 45 | **90** |
| Centre-Nord | 45 | 45 | **90** |
| Nord | 45 | 45 | **90** |
| Autochtones | 50 | 50 | **100** |
| **Total** | **275** | **275** | **550** |

Une fois la base de sondage établie, la moitié de l'échantillon a été attribuée aux intervieweurs qui sondaient les hommes du foyer, tandis que l'autre moitié de l'échantillon a été confiée aux intervieweuses qui n'ont sondé que des répondantes.

À l'aide du Recensement canadien de 2006, nous avons pondéré les données par sexe et région de manière à ce qu'elles correspondent à la répartition réelle de la population du Nouveau-Brunswick.

Le nombre d'entrevues réalisées et les marges d'erreur sont indiqués ci-dessous.

| Région | Population (selon le Recensement de 2006) | | Taille de l'échantillon | | Marge d'erreur | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Ens. pop. | Autochtones | Ens. pop. | Autochtones | Ens. pop. | Autochtones |
| Est | 183 835 | 4 520 | 87 | 21 | 10,5 | 21,4 |
| Sud | 163 555 | 1 800 | 92 | 3 | 10,2 | 56,6 |
| Centre | 149 505 | 3 925 | 125 | 29 | 8,8 | 18,2 |
| Centre-Nord | 63 970 | 4 290 | 91 | 36 | 10,3 | 16,3 |
| Nord | 141 125 | 3 100 | 88 | 22 | 10,4 | 20,9 |
| **Total** | **701 990** | **17 635** | **483** | **111** | **4,5** | **9,3** |

L'équipe de Harris/Décima a fait recours à Échantillonneur Canada (EC) pour obtenir un échantillon aléatoire suffisant de numéros de téléphone résidentiels pour le Nouveau-Brunswick. Échantillonneur Canada est un moteur de sélection permettant de générer un échantillon aléatoire de numéros de téléphone à composer. Il contient une liste détaillée de toutes les circonscriptions habitées de l'ensemble du Canada, liste qui est mise à jour régulièrement. Harris/Décima met périodiquement à jour la base de données utilisée et se sert actuellement de la plus récente version (version 2009 1.0).

## Outil de sondage

Le chef de projet et un chercheur principal de Harris/Décima ont finalisé le questionnaire de sondage en collaboration avec l'équipe de projet du client. L'équipe de Harris/Décima a examiné les demandes de renseignements présentées par l'équipe du client en tenant compte des objectifs de l'étude, et elle a fourni des conseils éclairés sur la structure générale et le rang des questions, les échelles appropriées, le choix de la langue et sur la meilleure façon de structurer les questions et de présenter le sondage même. L'outil de sondage dans le cadre de l'enquête 2002 a servi de base à celle de 2009 – on n'a jugé nécessaire d'apporter que quelques changements relativement mineurs au document.

Avant de procéder à un essai préliminaire du questionnaire, nous l'avons fait traduire en français par un traducteur travaillant chez Harris/Décima.

Le sondage a été mené en anglais et en français. À la suite de l'essai préliminaire, plusieurs questions ont été supprimées du questionnaire étant donné que la durée du sondage dépassait les paramètres fixés. La durée de la version finale du sondage était d'environ 17 minutes.

Les versions anglaises et françaises du sondage sont fournies à l'annexe B.

## Collecte des données

Toutes les entrevues téléphoniques ont été réalisées à partir de la centrale de télé sollicitation de Harris/Décima située à Ottawa. Les questionnaires de sondage ont été remplis à l'aide des postes d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) « *Interviewer » de VOXCO*.

Un superviseur affecté au projet a surveillé de façon régulière l'ensemble des activités liées aux entrevues en vérifiant des réponses choisies au hasard et en écoutant discrètement des entrevues.

Le sondage a été réalisé du 17 au 31 mars 2009 par différentes équipes d'intervieweurs de jour, de soir et de fin de semaine. Cependant, en raison de la nature des questions du sondage, aucune entrevue n'a été menée le dimanche.

## Dépouillement et analyse des données

Le Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes de 2009 a été pré-codé afin de faciliter la saisie des données. En ce qui concerne les questions à réponse libre et les autres questions particulières nécessitant un codage et un regroupement, la liste de codes a été dressée et vérifiée par le personnel de Harris/Décima. Les listes de codes de 2002 ont (dans la mesure du possible) été utilisées afin d'assurer l'uniformité des questions.

# Analyse détaillée des résultats

## Section A : Préoccupations à l'égard de la violence

### Questions les plus préoccupantes

Compte tenu de la présente récession économique, il n'est peut-être pas surprenant que les Néo-Brunswickois mentionnent l'économie comme l'enjeu le plus important dans la province. Presque trois personnes sur dix (28 %) signalent que l'économie est la principale question qui les préoccupe personnellement. Ce n'est qu'un peu plus qu'en 2002 (26 %). Le fait que l'emploi et le chômage arrivent au deuxième rang de leur préoccupation (17 %), tout comme en 2002 (16 %), confirme l'importance de l'enjeu. Outre ces questions, les soins de santé (13 % contre 24 % en 2002), la formation scolaire (4 % contre 2 % en 2002) et les impôts (4 % contre 2 % en 2002) sont les cinq questions qui préoccupent le plus les répondants.

Chez les Autochtones, toutefois, l'emploi et le chômage arrivent au premier rang (23 %) – suivi de loin par l'économie et les soins de santé (10 % respectivement).

L'importance accordée à la criminalité et à la violence a diminué depuis 2002. Seulement 1 % des Néo-Brunswickois que l'on a interrogés ont fait mention de cette question, ce qui représente une baisse importante par comparaison au pourcentage antérieur de 7 %.

| Questions les plus préoccupantes (2009) | % |
|---|---|
| Économie | 28 |
| Emploi, chômage | 17 |
| Soins de santé | 13 |
| Éducation | 4 |
| Impôts | 4 |
| Environnement | 3 |
| Gouvernement, politique (en général) | 2 |
| État et réparations des routes | 2 |
| Pauvreté, sans-abri | 1 |
| Criminalité, violence | 1 |
| Sécurité routière, automobile | 1 |
| Sécurité (en général) | 1 |
| Consommation de drogues et d'alcool | 1 |
| Budget, déficit, responsabilité fiscale | 1 |
| Droits, mauvais traitements des animaux | 1 |
| Enjeux des aînés (santé, soins, hébergement) | 1 |
| Coût de la vie | 1 |
| Sécurité des enfants, des jeunes | 1 |

***Les résultats inférieurs à 1 % ne sont pas indiqués.***

## Préoccupations à l'égard de la violence

Bien que les préoccupations à l'égard de la violence se classent loin derrière celles relatives à l'économie, l'emploi et le chômage et les soins de santé, la majorité des Néo-Brunswickois sont tout de même préoccupés par les différentes formes de violence.

Lorsque nous avons posé la question directement, plus de huit répondants sur dix ont mentionné qu'ils étaient très préoccupés ou assez préoccupés par les mauvais traitements infligés aux enfants ou aux personnes âgées et par la violence faite aux femmes.

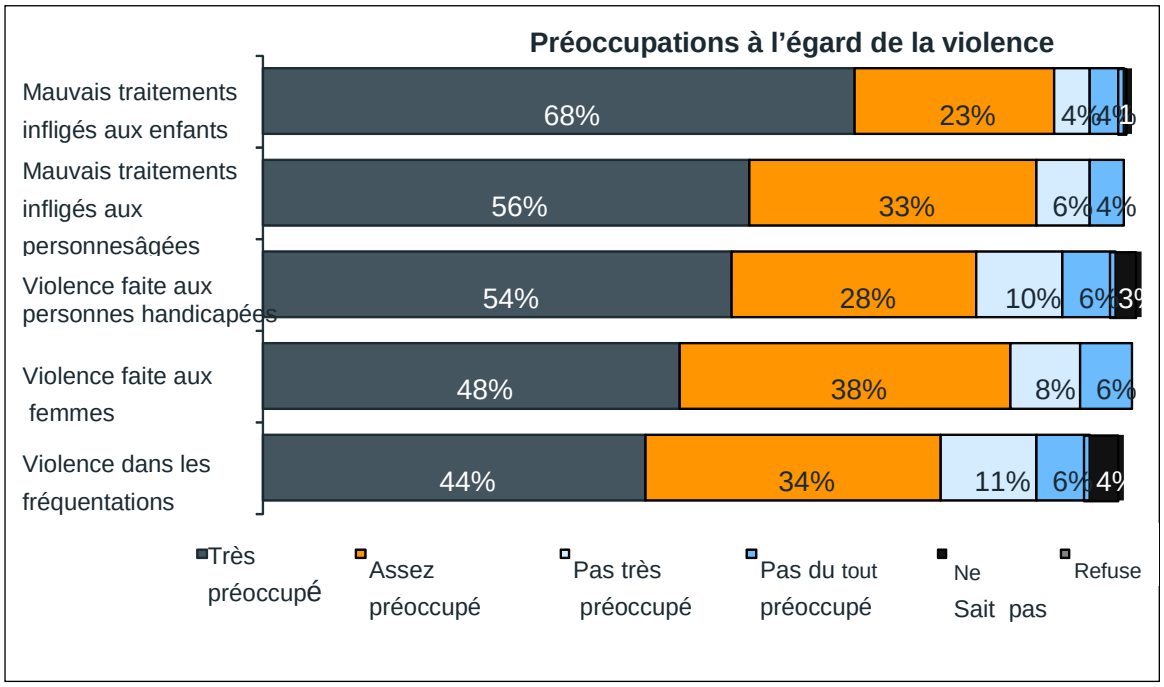


*Les mauvais traitements infligés aux enfants (91 % très/assez préoccupé au total)*
Il n'y a pas de différence entre les sexes à cet égard. Toutefois, les Autochtones ont une plus grande propension à être très préoccupés par cet enjeu que l'ensemble de la population (81 % contre 68 %, respectivement).

*Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées (89 % très ou assez préoccupé au total)*
De plus, les Autochtones ont plus tendance à être très préoccupés par cet enjeu (72 %) que l'ensemble de la population (56 %). Cela reflète peut-être l'importance donnée aux personnes âgées au sein des communautés autochtones.

*Violence faite aux femmes (86 % très ou assez préoccupé au total)*
Il n'y a pas de différence entre les sexes à cet égard. La violence faite aux femmes préoccupe autant les hommes que les femmes. Toutefois, les Autochtones ont une plus grande propension à être très préoccupés par cet enjeu que l'ensemble de la population (72 % contre 48 %, respectivement). Il est possible qu'ils admettent que la violence faite aux femmes autochtones (violence conjugale et non conjugale, homicide contre une conjointe) est plus étendue et plus grave[4].

*Violence faite aux personnes handicapées (82 % très ou assez préoccupé au total)*
Notons qu'il n'y a, à cet égard, pas de différence entre les personnes *handicapées* et les autres.

*Violence dans les fréquentations (79 % très ou assez préoccupé au total)*
Il n'y a pas de différence entre les sexes à cet égard. La violence dans les fréquentations préoccupe autant les hommes que les femmes. Les ménages à revenu plus faible (20 000 $ à 40 000 $) étaient plus susceptibles d'être préoccupés par cet enjeu que ceux dont le revenu était plus élevé (80 000 $+) (50 % contre 34 %, respectivement).

Dans le passé, nous avions constaté que les femmes étaient généralement plus préoccupées que les hommes par tous les types de violence dont il est question dans le sondage. Les données actuelles révèlent toutefois qu'il n'existe pas d'écart attitudinal important entre les sexes.

[4] Statistique Canada, Mesure de la violence faite aux femmes : Tendances statistiques 2006

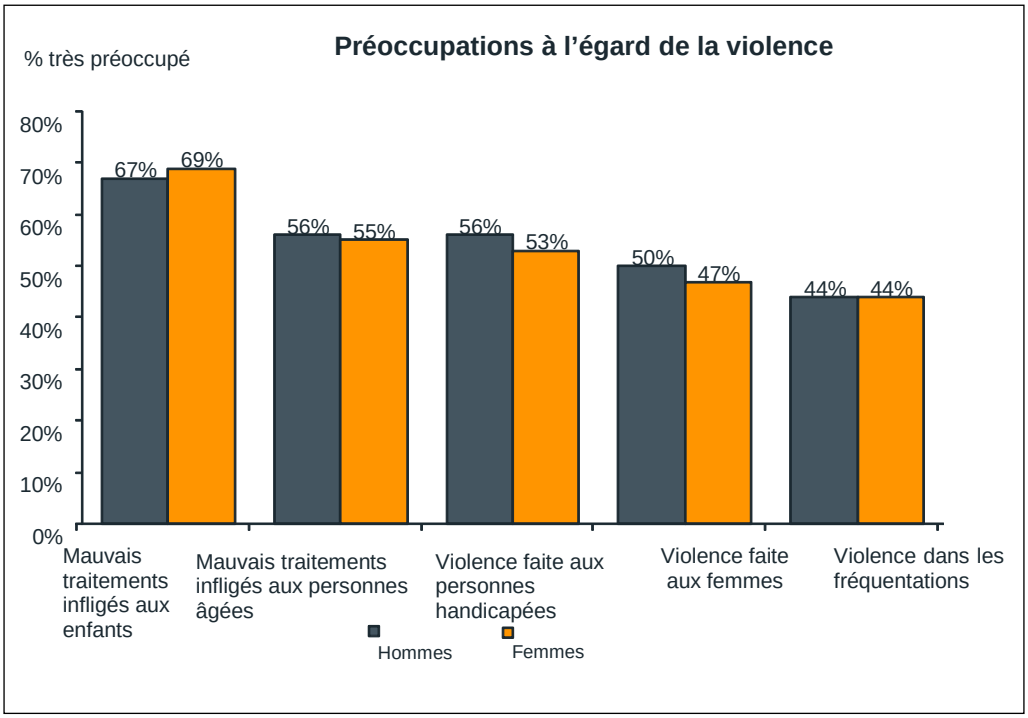


D'autres résultats indiquent que la moitié des répondants (53 %) sont très ou assez préoccupés par leur sécurité personnelle ou la sécurité de leur famille (baisse par rapport à 62 % en 2002). Cette inquiétude est plus forte chez les Autochtones (75 %) que dans l'ensemble de la population (53 %) – notamment au niveau « très préoccupé » (52 % par rapport à 22 %, respectivement). Les hommes sont plus susceptibles que les femmes (21 % par rapport à 14 %, respectivement) de déclarer qu'ils ne sont pas du tout préoccupés par leur sécurité personnelle ou la sécurité de leur famille. Bien qu'autant les hommes que les femmes sont préoccupés par l'existence des diverses formes de violence, lorsqu'il est question d'enjeux qui les touchent directement, les hommes se sentent toujours plus en sécurité que les femmes.

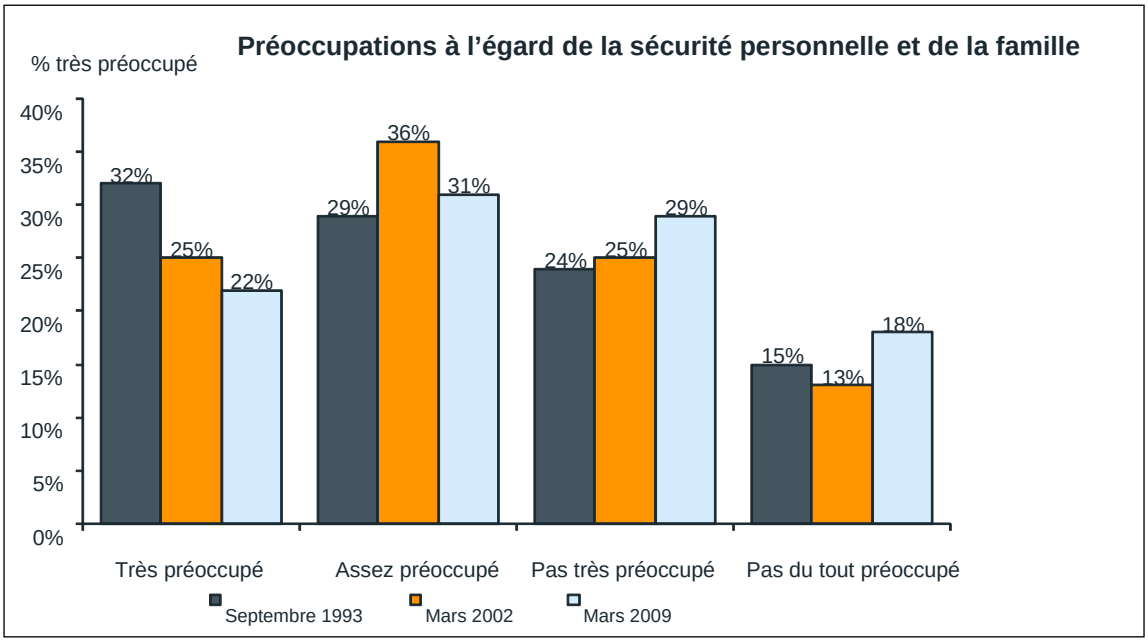


En 2002, nous avons appris que les résidents du Centre-Nord du Nouveau-Brunswick étaient plus préoccupés par leur sécurité personnelle et celle de leur famille que ceux des autres régions de la province. Près de 40 % des Néo-Brunswickois de cette région ont déclaré être « très préoccupés » par leur sécurité personnelle et celle de leur famille, comparativement à 25 % des Néo-Brunswickois dans l'ensemble de la province. Ce niveau de préoccupation se retrouve désormais dans le Sud du Nouveau-Brunswick (31 %) – notamment lorsqu'on le compare à celui des régions du Nord (15 %) et du Centre (17 %).

## Prévalence de la violence

Un résident du Nouveau-Brunswick sur dix (11 %) indique que le nombre d'actes violents envers les femmes a augmenté au cours des deux ou trois dernières années dans la région où ils vivent. Ce sentiment est presque deux fois plus fort chez les femmes (15 %) que chez les hommes (8 %). Il est aussi plus répandu en ville (17 %) que dans les régions rurales (7 %). Les résidents du Centre-Nord (79 %) et du Nord (80 %) sont toutefois plus susceptibles de n'avoir observé aucun changement du nombre d'actes violents envers les femmes.

Les Néo-Brunswickois ont l'impression que les formes suivantes de violence ont augmenté :

Les mauvais traitements infligés aux enfants (17 % au total);
Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées (17 % au total);
La violence dans les fréquentations (17 % au total);
La violence faite aux femmes (11 % au total);
La violence faite aux personnes handicapées (6 % au total).

La majorité des Néo-Brunswickois semble cependant croire que le nombre d'actes violents n'a pas changé au cours des deux ou trois dernières années. Malheureusement, seulement 4 à 6 % des Néo-Brunswickois parlent d'une réduction de ce nombre.

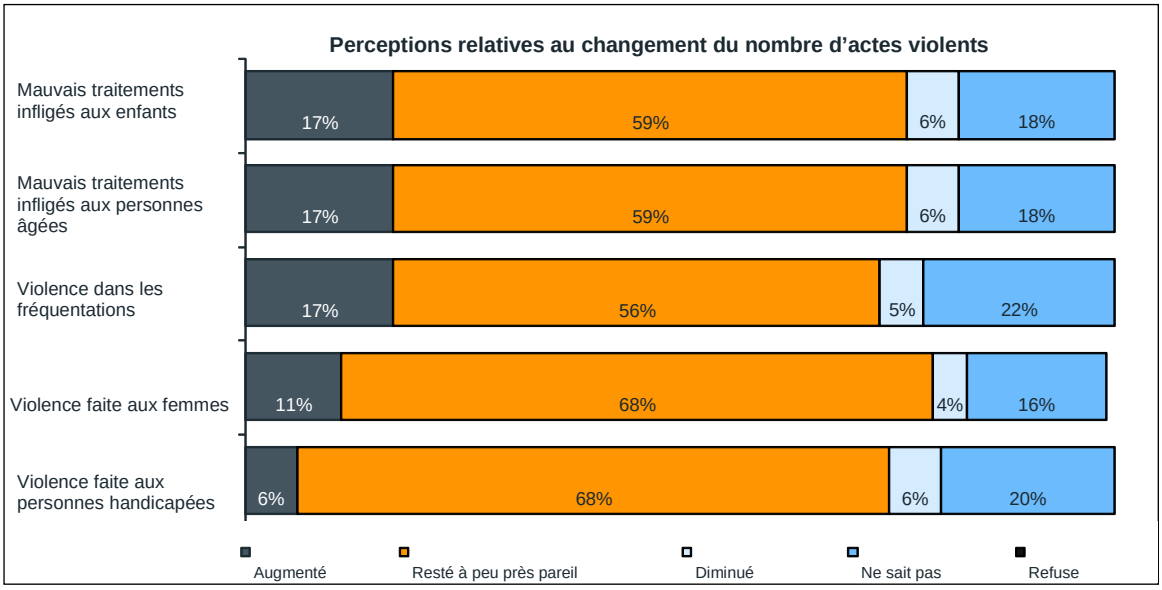


Les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes à parler d'une augmentation des mauvais traitements infligés aux enfants (22 % contre 13 %, respectivement) et de la violence dans les fréquentations (22 % contre 11 %, respectivement).

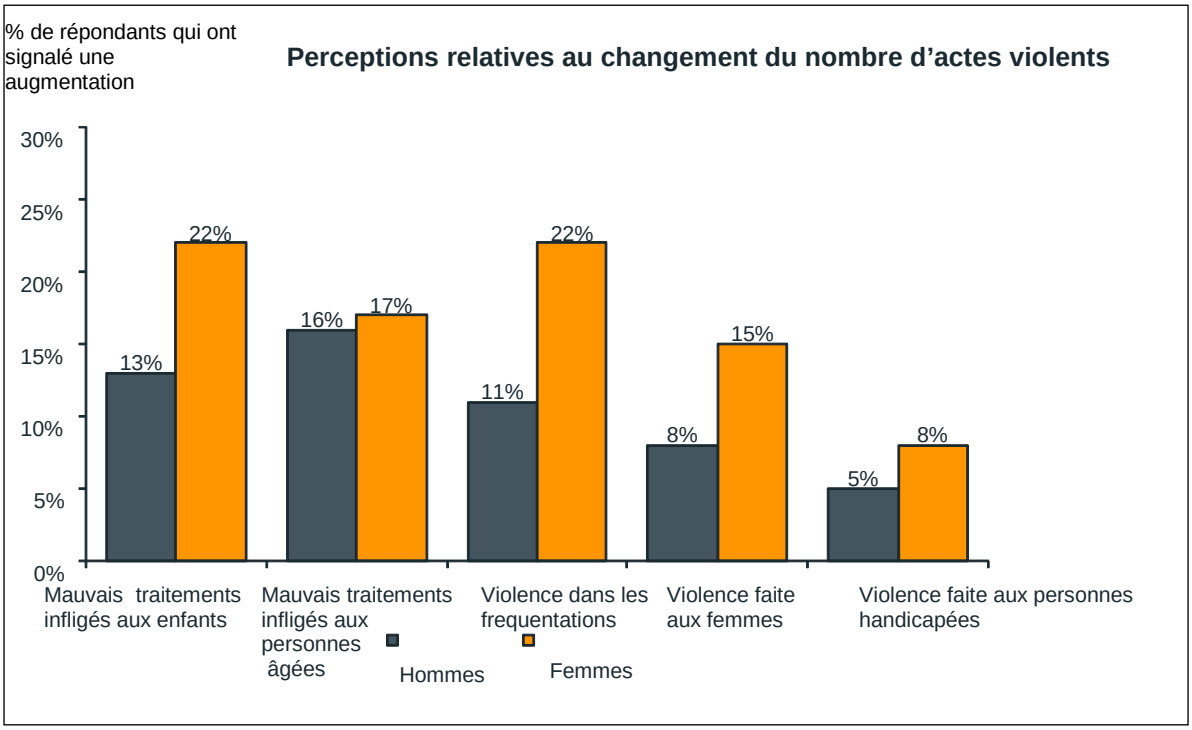


Il n'y a aucune différence importante sur ces points entre les Autochtones et l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick.

# Section B : Perceptions du public face à la violence faite aux femmes

## Prévalence des types de violence

Lorsque nous avons demandé aux personnes sondées quel était le type de violence qui leur venait d'abord à l'esprit lorsqu'il était question de violence envers les femmes, environ les deux tiers d'entre elles ont répondu la violence physique. Cette réponse est semblable à celle obtenue en 2002. La violence physique, la violence verbale (26 %) et la violence psychologique (22%) sont les trois principaux types de violence mentionnés.

| Types de violence envers les femmes (2009) | % de réponses (sans aide) |
|---|---|
| Violence physique | 64 |
| Violence verbale | 26 |
| Violence psychologique | 22 |
| Agression sexuelle | 17 |
| Violence familiale | 16 |
| Violence émotive | 13 |
| Viol | 11 |
| Viol commis par une connaissance | 3 |
| Violence dans les fréquentations | 3 |

***Les résultats inférieurs à 3 % ne sont pas indiqués.***

Les femmes sont plus portées que les hommes à parler de violence dans les fréquentations (5 % contre <1%, respectivement) et de harcèlement sexuel (4 % contre 1 %, respectivement). Toutefois, la violence familiale est plus souvent mentionnée par les citadins (22 %) que par ceux qui habitent en région (12 %). Voici les différences constatées dans les diverses régions.

| Types de violence envers les femmes (2009) | % de réponses (sans aide) | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Seules les régions où les différences sont importantes figurent dans le tableau.* | Est (A) | Sud (B) | Centre (C) | Centre-Nord (D) | Nord (E) |
| Violence physique | $70^{C}$ | 65 | 54 | 67 | 64 |
| Violence psychologique | $27^{B}$ | 14 | 19 | 18 | $30^{B}$ |
| Agression sexuelle | 14 | $21^{D}$ | $21^{D}$ | 9 | $19^{D}$ |
| Violence familial | $15^{E}$ | $16^{E}$ | $25^{DE}$ | 13 | 6 |
| Violence émotive | 15 | 14 | 10 | $21^{CE}$ | 8 |
| Viol | 6 | $14^{A}$ | $13^{A}$ | 8 | 13 |

***Les indices supérieurs indiquent un écart statistique important des résultats dans les colonnes correspondantes.***

Il n'y a, sur ces points, aucune différence significative entre les Autochtones et l'ensemble de la population.

Lorsque nous avons demandé aux Néo-Brunswickois de nous dire, grâce à notre aide (c'est-à-dire en leur énumérant les types de violence), quelle était la forme de violence envers les femmes la plus fréquente, ils ont répondu que la violence émotive et la violence psychologique étaient plus courantes que la violence physique. Cela correspondait aux résultats de 2002. Nous avons cependant observé quelques légers changements aux perceptions entre les résultats des deux périodes d'enquête, notamment :

Perceptions que :
La violence émotive et la violence psychologique ont augmenté de 40 % à 45 %;
La violence physique a progressé de 32 % à 36 %;
La violence sexuelle a diminué de 11 % à 7 %;
L'exploitation financière a diminué de 7 % à 3 %.

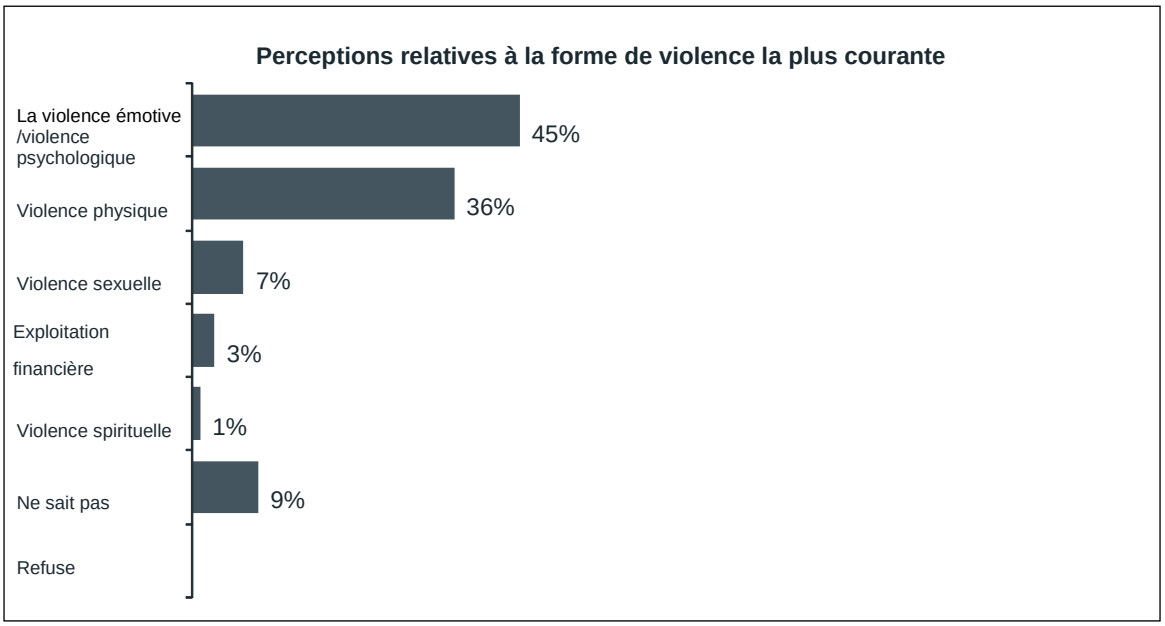


Au premier coup d'œil, on peut expliquer ces changements comme le reflet d'une forme de violence qui a été ajoutée à l'enquête de 2009 : la violence spirituelle. Or, il faut mentionner que seulement 1 % des répondants ont choisi cette forme de violence de la liste qui leur a été fournie.

La violence émotive ou la violence psychologique est la seule forme de violence invoquée plus fréquemment par les femmes (50 %) que les hommes (39 %). Elle est, cependant, mentionnée moins souvent par les Néo-Brunswickois (30 %) plus âgés (65 ans et plus) que par ceux âgés de 25 à 64 ans (45 à 63 %). Nous avons de nouveau observé une différence

régionale entre les habitants de la ville (54 %) et des régions rurales (39 %). Cette forme de violence est également invoquée par plus d'adultes dans la région du Centre (53%) que dans les régions du Nord (38 %) ou du Sud (40 %). Enfin, plus d'adultes de l'ensemble de la population (45 %) que d'Autochtones (29 %) mentionnent les sévices émotionnels ou la violence psychologique.

## Perceptions relatives aux agresseurs et aux victimes

On estime généralement que la plupart des actes de violence envers les femmes sont commis par leur partenaire (59 % partenaire actuel, 22 % ancien partenaire). La différence entre ces perceptions est la suivante : un membre d'un ménage à revenu plus élevé a plus tendance à invoquer un partenaire actuel alors qu'un membre d'un ménage à revenu plus faible a plus tendance à invoquer un ancien partenaire. Ce résultat est compatible avec les données indiquant qu'il y a plus de divorces dans les ménages dont le revenu est inférieur à 20 000 $.

Il n'y aucune différence significative sur ces points entre les Autochtones et l'ensemble de la population.

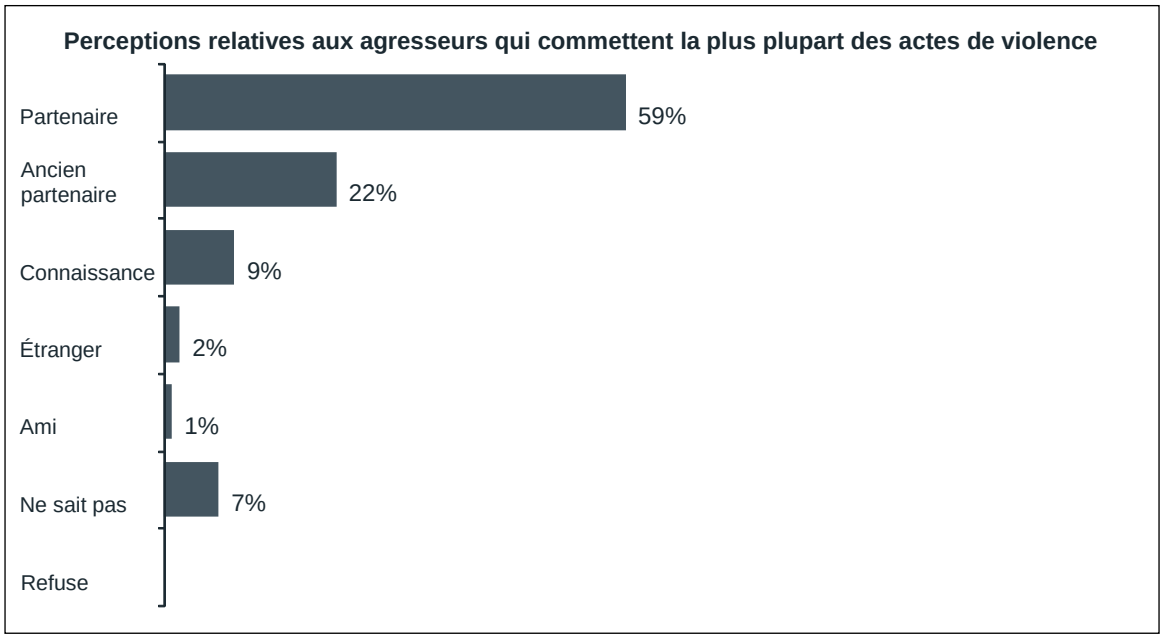


Conformément aux résultats de 2002, la majorité des personnes sondées (68 %) croit que les femmes de 18 à 34 ans sont plus souvent victimes de violence. En 2002, les répondants étaient plus portés à croire que les femmes d'à peu près leur âge étaient plus souvent victimes de violence. À titre d'exemple, les jeunes étaient plus portés à croire que les femmes âgées de moins de 18 ans ou de 18 à 34 ans étaient plus souvent victimes de violence tandis que les personnes plus âgées avaient davantage tendance à croire que

c'était le cas des femmes de 35 à 50 ans ou de plus de 50 ans. L'impact de l'âge n'est pas aussi prononcé cette année.

**Perceptions relatives à l'âge des femmes qui sont le plus souvent victimes de violence**

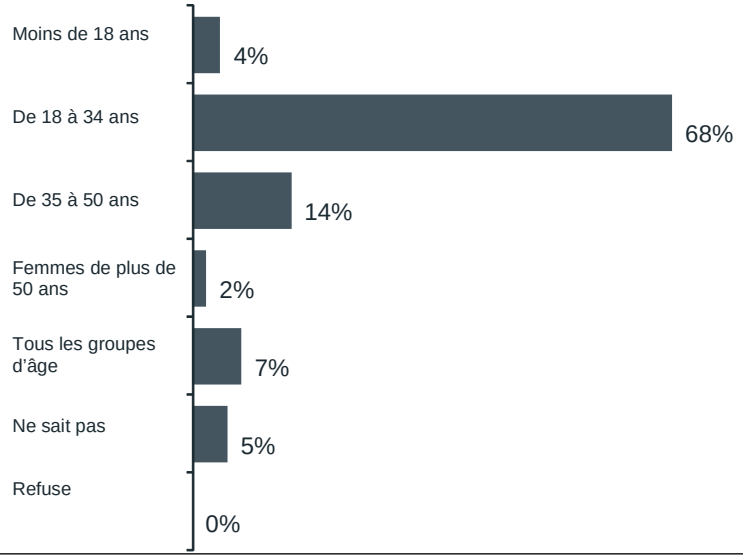


La majorité des Néo-Brunswickois estime que la violence à l'égard des femmes est plus présente dans les familles à faible revenu (68 %) et que la violence envers les femmes est plus courante chez les femmes dont la culture a une vision traditionnelle du rôle de l'homme et de la femme (58 %). En outre, les hommes sont plus portés que les femmes à dire que la violence est liée à une situation de faible revenu (73 % contre 63 %, respectivement).

Depuis 2002, la prévalence de la violence envers les femmes autochtones n'est plus perçue de la même manière. Alors que la première phase d'enquête indiquait que 29 % étaient indécis sur ce point, le présent sondage révèle que cette proportion diminue (maintenant de 23 %). La moitié des Néo-Brunswickois adultes (51 %) croit que la violence faite aux femmes autochtones est plus fréquente. Mentionnons qu'il n'y a aucune différence notable sur ce point entre les Autochtones et l'ensemble de la population.

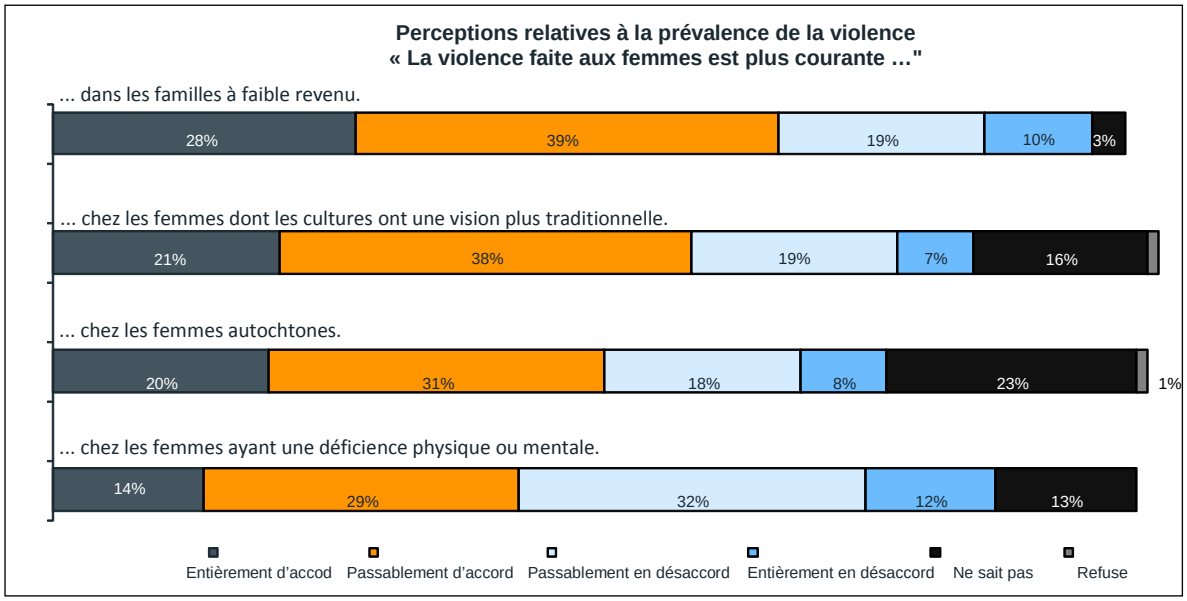


De quelle façon les membres du grand public faisant partie de ces groupes perçoivent-ils la prévalence de la violence à l'égard des femmes? En général, les membres de ces groupes ont plus tendance que ceux des autres groupes à croire que la violence envers les femmes est plus fréquente au sein du groupe auquel ils appartiennent.

## Perceptions relatives à la violence pendant la grossesse

Tout comme en 2002, la population du Nouveau-Brunswick ne semble pas très sensibilisée à la violence pendant la grossesse. Au total, 20 % des adultes sondés demeurent indécis lorsque nous leur demandons s'ils croient que la violence physique contre une femme commence souvent pendant sa grossesse. De plus, la moitié (48 %) des répondants ne croit pas cet énoncé. On a cependant remarqué un changement concernant le niveau de sensibilisation des hommes depuis 2002. À cette époque, les hommes connaissaient moins bien la question que les femmes. Maintenant, il n'y a aucune différence significative entre les deux sexes qui sont d'avis que la violence physique commence souvent pendant la grossesse.

Bien que la majorité (59 %) continue de ne pas être d'accord avec l'énoncé que les femmes enceintes sont rarement victimes de violence; le quart des femmes sondées (24 %) et 40 % des hommes estiment que la violence pendant la grossesse est un phénomène rare.

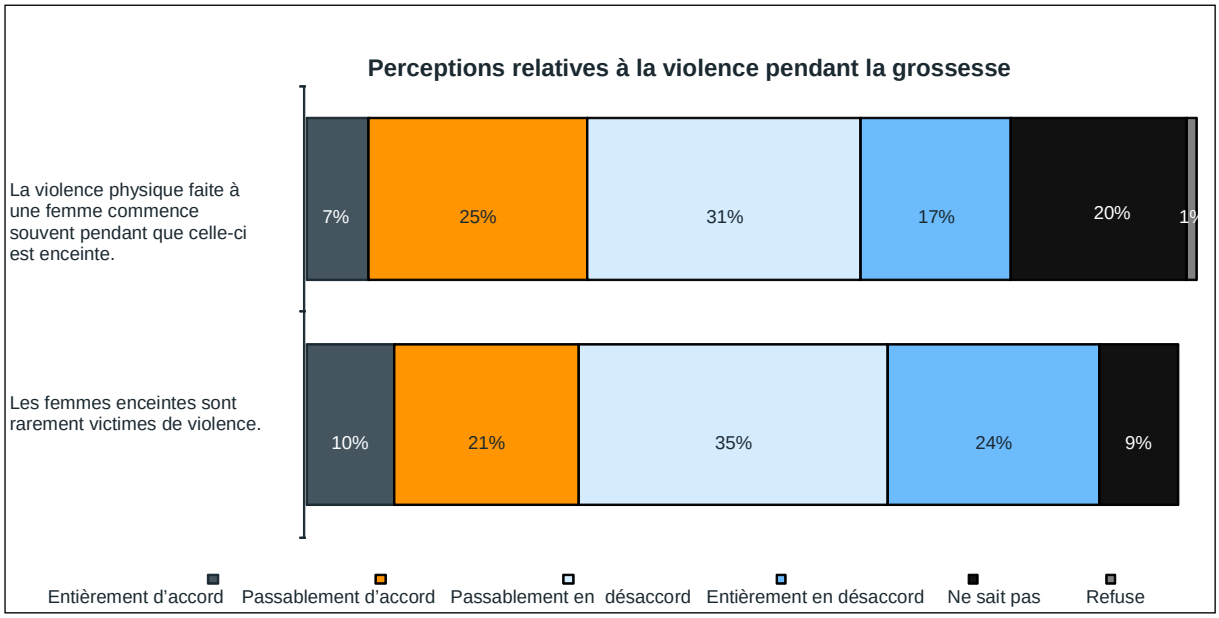


La seule différence notable entre les Autochtones et l'ensemble de la population est les niveaux d'accord liés au concept selon lequel la violence physique infligée à une femme commencerait souvent pendant que celle-ci est enceinte. Les Autochtones sont plus susceptibles d'être d'accord avec cet énoncé (47 %) que l'ensemble de la population (31 %).

## Perceptions relatives à la violence faite aux femmes en tant que crime

Des différences considérables continuent d'exister entre les perceptions des répondants à l'égard des types de violence ou des situations qui constituent un « crime ». Comparativement à 65 % en 2002, les trois quarts des personnes sondées (73 %) croient qu'un homme a commis un crime s'il a obligé sa conjointe à avoir des relations sexuelles avec lui. Six personnes sur dix (58 %, comparativement à 52 %) considèrent que c'est un crime qu'un homme de 20 ans gifle sa petite amie parce qu'elle a flirté avec un autre homme dans une place publique. Si un mari gifle sa femme au visage après s'être disputé avec elle parce que celle-ci se plaignait qu'il ne faisait pas assez d'argent pour le ménage – 47 % (comparativement à 41 %) considèrent ce geste comme un crime et 37 % (rejoint les 38 %), comme un incident grave, mais pas comme un crime. La situation perçue comme étant la moins grave des quatre était celle d'un père qui gifle sa fille de 6 ans au visage parce qu'elle a cassé un vase qu'elle n'avait pas le droit de toucher. Plus d'un quart (28 %) de toutes les personnes sondées (comparativement à 21 %) considère que ce geste est un crime alors que quatre personnes sur dix (39 %) la considèrent comme un incident grave, mais pas comme un crime.

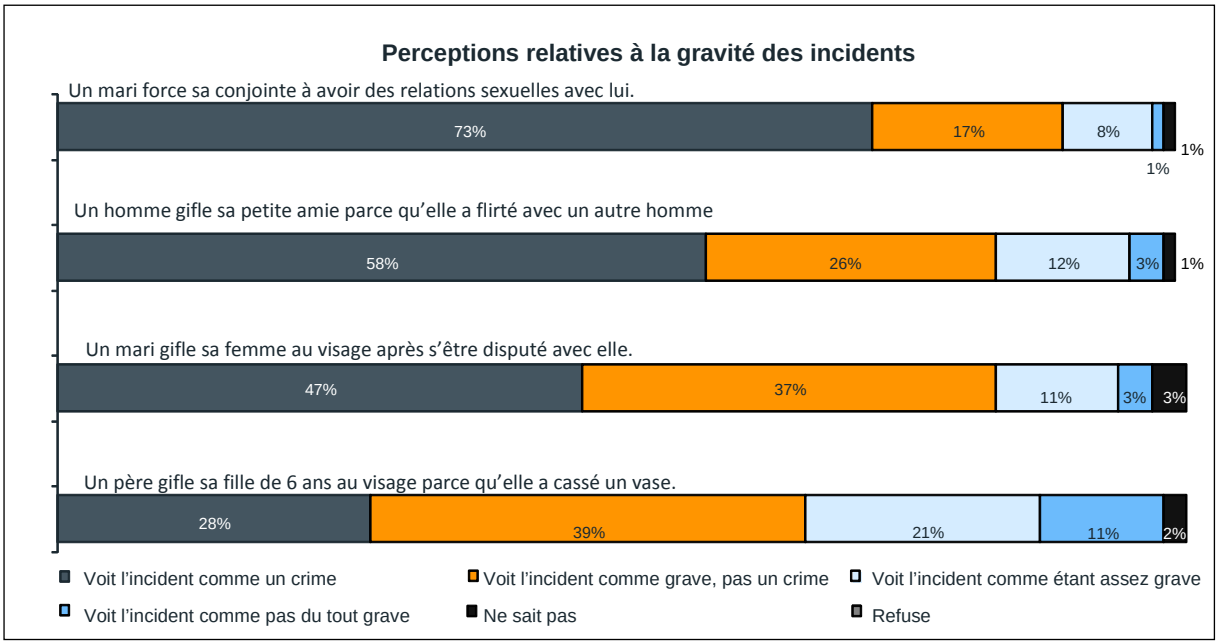


*Un mari force sa conjointe à avoir des relations sexuelles avec lui.*
Les Néo-Brunswickois plus âgés (65 ans et plus) sont moins susceptibles de voir cette situation comme un crime (51 % contre 68-91 %). Les francophones de la province sont aussi moins susceptibles de l'entrevoir comme un crime (52 % contre 79 % pour les anglophones), tout comme ceux qui vivent dans les régions rurales (68 % contre 80 % en ville). Les niveaux d'accord entre les hommes et les femmes, et entre les Autochtones et l'ensemble de la population, sont compatibles.

*Un homme gifle sa petite amie parce qu'elle a flirté avec un autre homme.*
De nouveau, les Néo-Brunswickois plus âgés (65 ans et plus) sont moins susceptibles de voir cette situation comme un crime (43 % contre 59 à 90 %), de même que les francophones (26 % contre 67 % pour les anglophones) et les résidents de la région du Nord (30 % contre 57 à 70 %). Les niveaux d'accord entre les hommes et les femmes, et entre les Autochtones et l'ensemble de la population concordent toujours.

*Un mari gifle sa femme au visage après s'être disputé avec elle.*
Comme dans les situations précédentes, les Néo-Brunswickois plus âgés (65 ans et plus : 26 %), les francophones (37 %), ceux qui vivent dans les régions rurales (43 %), et ceux du Nord de la province (29 %) sont les moins susceptibles d'entrevoir la situation comme un crime. Il n'existe aucune différence notable entre les hommes et les femmes, les Autochtones et l'ensemble de la population.

*Un père gifle sa fille de 6 ans parce qu'elle a cassé un vase.*
Les hommes sont moins susceptibles que les femmes (23 % contre 32 %, respectivement) d'entrevoir cette situation comme un crime. Encore une fois, les francophones du Nouveau-Brunswick sont moins susceptibles de considérer le geste comme un crime (17 % contre

31 % pour les anglophones). Les différences régionales à cet égard ne sont appréciables qu'entre l'Est (32 %) et le Nord (18 %). Les Autochtones et l'ensemble de la population ont une perception semblable de la situation.

## Attitudes générales à l'égard des femmes

En plus des questions visant à sonder l'opinion du public au sujet de la violence, le sondage comprenait plusieurs énoncés concernant l'attitude du grand public à l'égard des femmes et des relations entre les hommes et les femmes.

Un fort consensus existe toujours dans la société concernant le droit d'une femme à exprimer son opinion même si elle n'est pas d'accord avec son partenaire (92 % entièrement d'accord) et que les couples devraient partager les tâches ménagères à part égale si les deux personnes travaillent à l'extérieur de la maison (84 % entièrement d'accord). Moins de Néo-Brunswickois croient qu'il est acceptable qu'une femme travaille à l'extérieur de la maison si la famille n'a pas besoin d'argent; néanmoins huit personnes sur dix (79 %) sont entièrement d'accord avec l'énoncé.

La majorité des Néo-Brunswickois est <u>entièrement en désaccord</u> avec chacun des énoncés suivants :

Si une femme veut aller voir des parents ou des amis, elle doit avoir la permission de son partenaire (80 % au total);
Une femme doit se soumettre à son partenaire (73 % au total);
La violence physique dans un couple est une affaire privée (61 % au total).

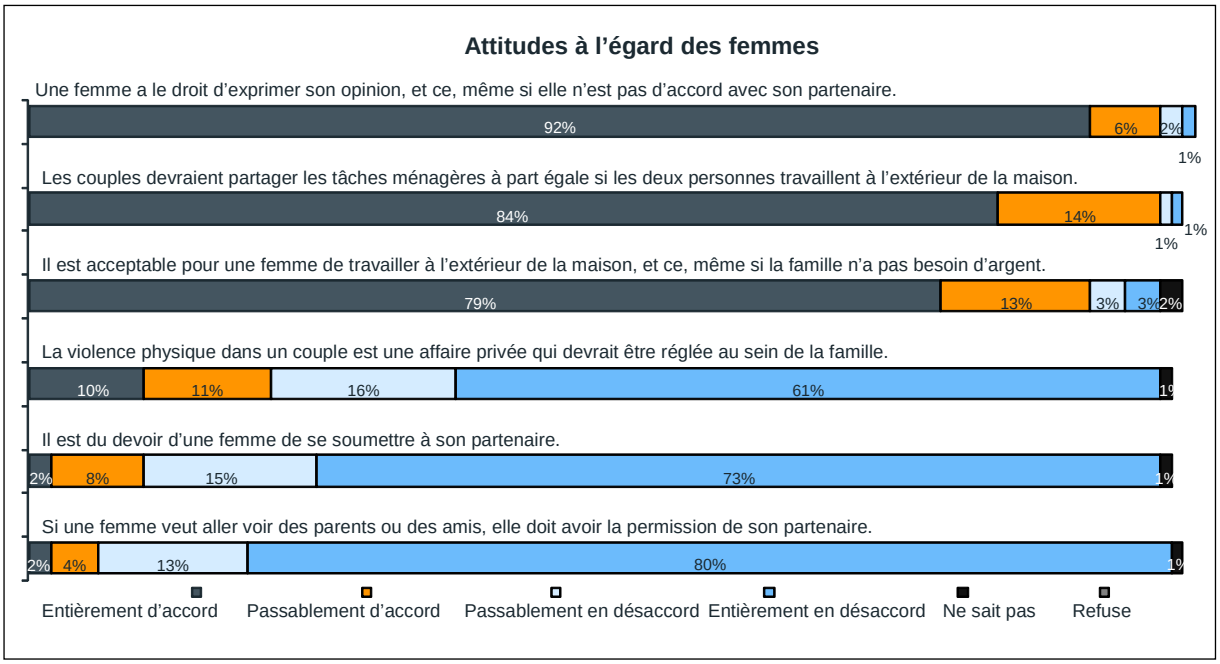

D'importantes différences démographiques ont été observées entre les opinions formulées au sujet des énoncés présentés, particulièrement chez les différents groupes d'âge. En général, les répondants plus âgés ont une opinion et des valeurs plus traditionnelles à l'égard du rôle de la femme.

Les différences suivantes se dégagent entre les Autochtones et l'ensemble de la population :

- Moins d'Autochtones (48 %) sont entièrement en désaccord avec l'énoncé que la violence physique dans un couple est une affaire privée (contre 61 % de l'ensemble de la population);

- Plus d'Autochtones (11 %) sont entièrement en désaccord avec l'énoncé qu'il est acceptable pour une femme de travailler à l'extérieur de la maison, et ce, même si la famille n'a pas besoin d'argent (contre 3 % de l'ensemble de la population);

- Plus d'Autochtones (12 %) croient qu'il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire (contre 2 % de l'ensemble de la population);

- Plus d'Autochtones (9 %) croient que si une femme veut aller voir des parents ou des amis, elle doit avoir la permission de son partenaire (contre 2 % de l'ensemble de la population).

Les attitudes à l'égard du rôle de la femme qui travaille varient beaucoup d'un groupe d'âge à l'autre parmi des segments sondés. En fait, il existe un lien direct entre l'âge et les attitudes à l'égard des femmes qui ont un travail rémunéré à l'extérieur de la maison. Plus la personne interrogée est âgée, moins elle croit qu'il est acceptable qu'une femme travaille à l'extérieur de la maison, si cela n'est pas nécessaire sur le plan financier.

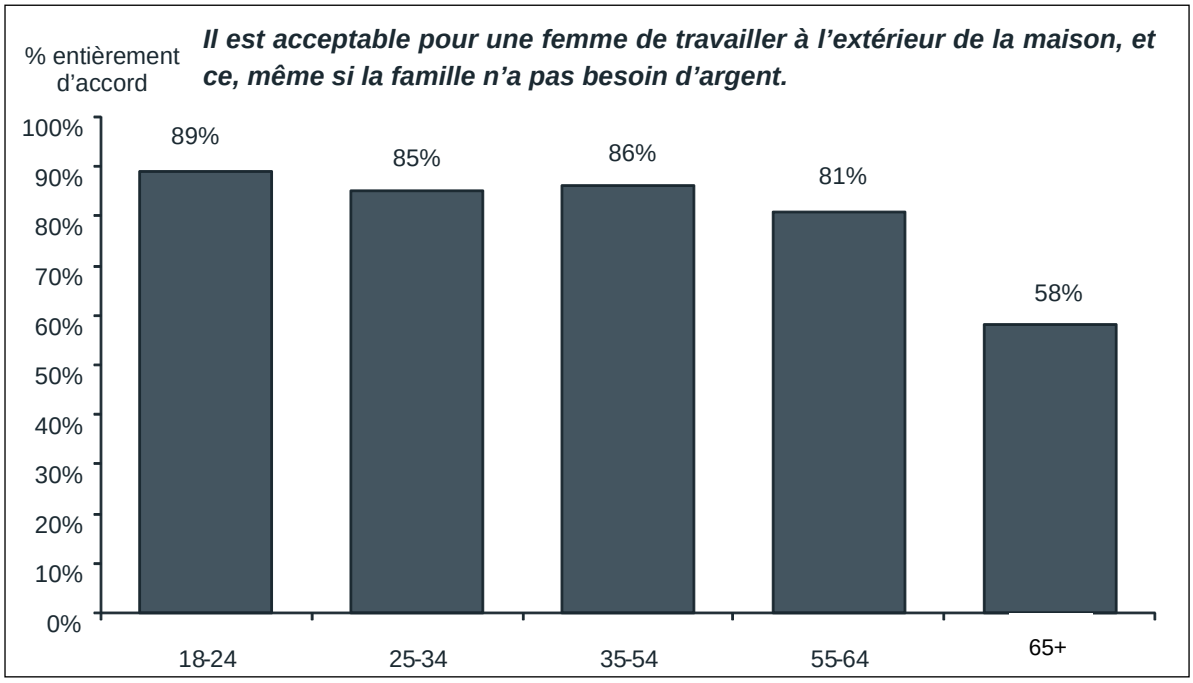


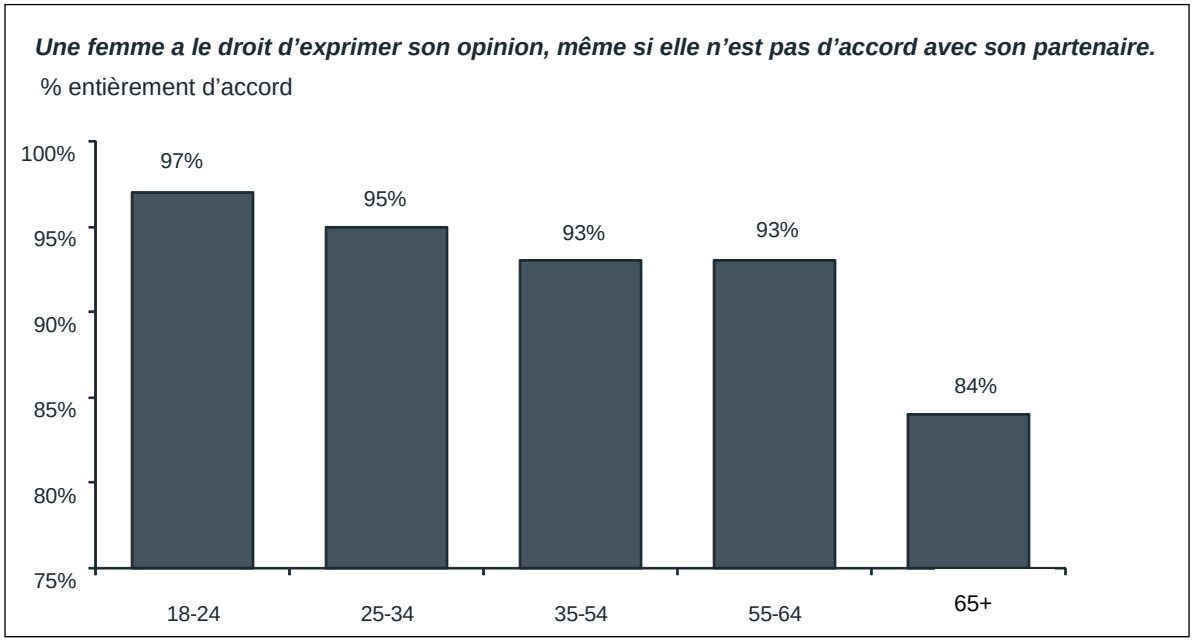


La même tendance est observée en ce qui concerne les attitudes du public à l'égard des femmes qui doivent demander la permission à leur partenaire pour aller voir des amis ou des parents. Plus la personne sondée est jeune, plus elle a tendance à être en désaccord avec l'énoncé affirmant qu'une femme doit obtenir la permission de son partenaire pour rendre visite à des gens.

***Si une femme veut aller voir des parents ou des amis, elle doit avoir la permission de son partenaire.***

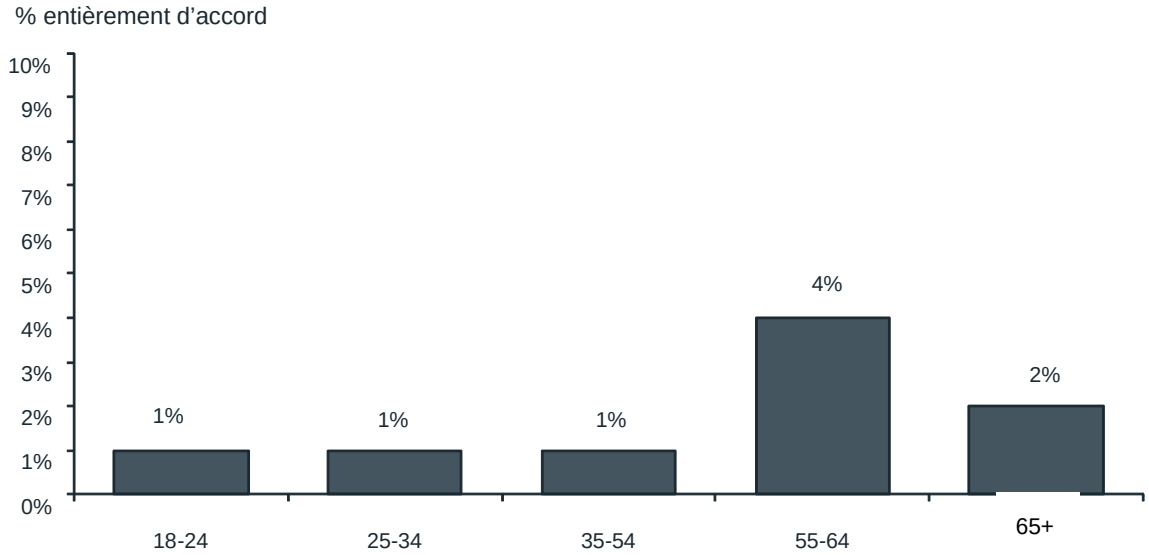


***La violence physique dans un couple est une affaire privée qui devrait être réglée au sein de la famille.***

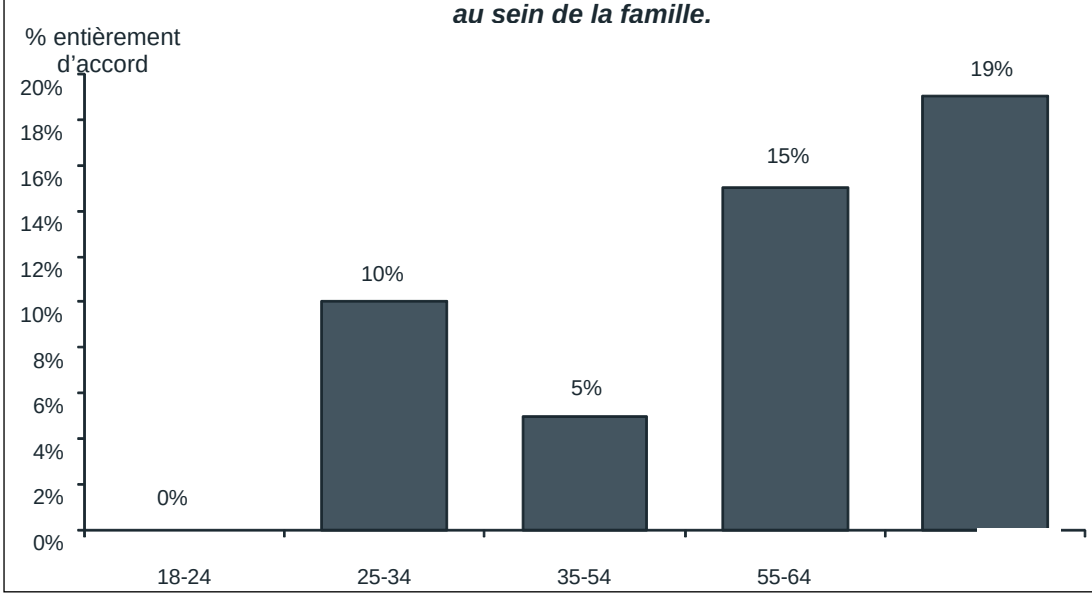


Les personnes âgées (65 ans et plus) interrogées ont beaucoup plus tendance à répondre que la violence conjugale est une affaire de famille, 35 % conviennent que c'est la bonne attitude à avoir. Or, si on tient compte du fait que 62 % des personnes âgées étaient de cet avis en 2002, cette attitude a connu un recul important.

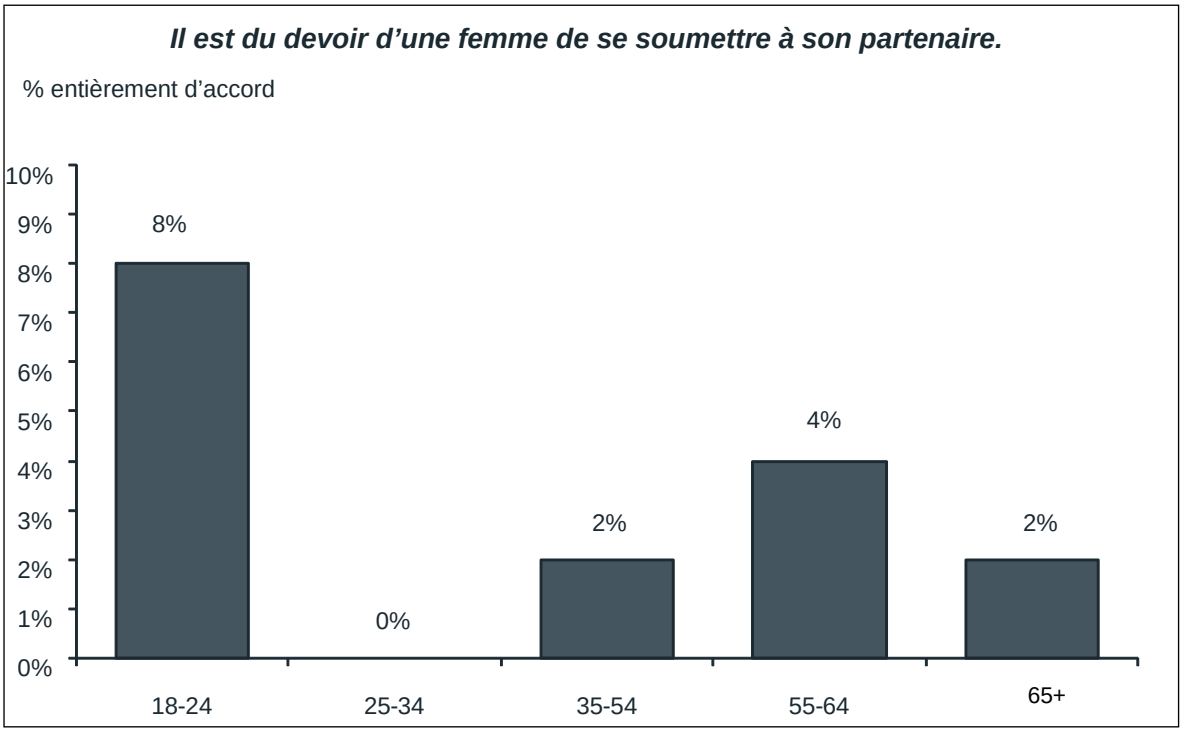


Dans l'ensemble, la notion qu'il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire n'est pas une notion populaire auprès des Néo-Brunswickois. Toutefois, plus d'hommes (14 %) que de femmes (8 %) et plus de répondants âgés sont d'accord avec cette notion.

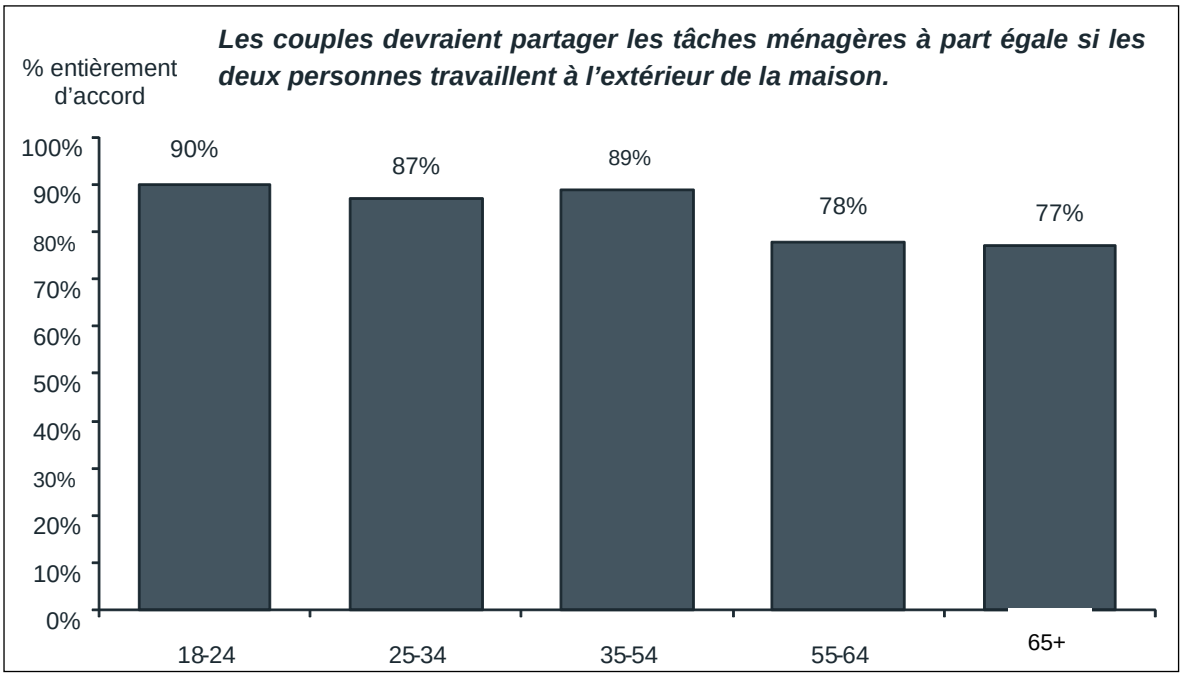

Indépendamment de l'âge, les Néo-Brunswickois conviennent que les couples devraient partager les tâches ménagères. Cela dénote peut-être la croyance en l'existence d'un partenariat véritable au foyer.

À l'échelle régionale, on a constaté quelques variations marquées; aucune tendance générale ne s'en dégage cependant. Notamment :

- Les répondants du Nord de la province sont les plus susceptibles de croire à l'idée que la violence physique dans un couple est une affaire privée (38 %);
- Les répondants du Centre-Nord (13 %) sont plus susceptibles que ceux de l'Est et du Sud (4 % respectivement) de croire si une femme veut aller voir des parents ou des amis, elle doit avoir la permission de son partenaire.
- Dans les régions rurales, les niveaux d'accord avec les énoncés que la violence physique est une affaire privée (26 %) et qu'il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire (13 %) sont plus élevés que dans les régions urbaines (15 % et 7 %, respectivement).

De plus, ceux qui ont les plus faibles revenus (revenu annuel du ménage inférieur à 40 000 $) et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont ceux qui ont les visions les plus traditionnelles de la femme.

Par exemple, 44 % des ménages ayant un revenu inférieur à 20 000 $ et 31 % de ceux dont le revenu se situe entre 20 000 $ et un peu moins de 60 000 $ croient que la violence physique est une affaire privée alors que seulement 11 à 18 % des ménages qui touchent un revenu plus élevé appuient cette proposition. En outre, bien qu'un répondant sur cinq vivant dans un ménage à revenu plus faible (20 % <20 000 $, 19 % 20 000 $ à <40 000 $) croit que le devoir d'une femme est de se soumettre à son partenaire, seulement de 5 à 8 % de ceux ayant un revenu plus élevé souscrivent à ce point de vue.

Les répondants qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires sont deux fois plus susceptibles de croire que la violence physique dans un couple est une affaire privée (53 % contre de 9 à 24 %), qu'il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire (21 % contre de 3 à 19 %), et qu'une femme doit avoir une permission pour aller voir des parents ou des amis (16 % contre 3 à 11 %).

Fait intéressant à souligner, aucune différence marquée n'a été observée entre les attitudes des hommes et des femmes à l'égard des énoncés sur les attitudes qui leur ont été présentés. Toutefois, à l'extrémité supérieure de l'échelle, on observe ce qui suit :

- Les femmes sont plus susceptibles d'être entièrement d'accord avec l'énoncé qu'une femme a le droit d'exprimer son opinion (95 % contre 87 % des hommes);
- Les femmes sont plus susceptibles d'être entièrement en désaccord avec l'énoncé que la violence dans un couple est une affaire privée (66 % contre 55 % des hommes);

- Les femmes sont plus susceptibles d'être d'accord qu'il est acceptable pour une femme de travailler à l'extérieur de la maison, et ce, même si la famille n'a pas besoin d'argent (84 % contre 75 % des hommes).

# Section C : Causes de la violence faite aux femmes

Les perceptions du public relatives aux causes de la violence envers les femmes sont très variées. Même si près d'un répondant sur cinq (17 %) admet ne pas connaître les causes de ce comportement, un quart mentionne des raisons liées à la personnalité de la personne (26 %) ou au stress (24 %). Les dépendances et l'abus de substances (18 %) sont la troisième cause principale donnée spontanément par les répondants.

| **Cause (2009)** | **% de réponses (sans aide)** |
|---|---|
| La personnalité et le comportement | 26 |
| Le stress | 24 |
| Les dépendances et l'abus de substances | 18 |
| Les antécédents familiaux | 11 |
| Les sentiments de jalousie, de possessivité et de contrôle des hommes | 11 |
| Les problèmes au niveau de la relation ou du mariage | 8 |
| Le fait d'être peu scolarisé | 7 |
| L'ignorance | 6 |
| Les problèmes familiaux | 6 |
| Les problèmes de santé mentale | 5 |
| Les problèmes de pouvoir ou les hommes qui cherchent le pouvoir | 4 |
| Les problèmes liés à la maîtrise de la colère | 4 |
| La rupture de la communication et les malentendus | 4 |
| La socialisation et l'éducation | 3 |
| Les rapports parents-enfants | 3 |
| Ne sait pas | 17 |

***Les résultats inférieurs à 3 % ne sont pas indiqués.***

Les femmes sont plus portées que les hommes à mentionner la personnalité ou le comportement (31 % contre 21 %, respectivement), le fait d'être peu scolarisé (10 % contre 4 %, respectivement), les problèmes de pouvoir ou les hommes qui cherchent le pouvoir (6 % contre 2 %, respectivement), les problèmes liés à la maîtrise de la colère (5 % contre 2 %, respectivement), les rapports parents-enfants (4 % contre 1 %, respectivement), et l'origine ethnique (3 % contre 1 %, respectivement). Par ailleurs, les hommes sont plus portés que les femmes à admettre ne pas connaître la cause de la violence faite aux femmes (21 % contre 13 %, respectivement).

Les points de vue des Autochtones et de l'ensemble de la population ne divergent que sur deux points : que les causes de la violence faite aux femmes sont le stress (14 % contre 25 %, respectivement) et le fait d'être peu scolarisé (1 % contre 7 %, respectivement).

Neuf Néo-Brunswickois sur dix (91 %, légère hausse comparativement à 87 %) croient que si une femme a déjà été victime d'un acte de violence conjugale, elle le sera probablement encore. Contrairement à ce qu'on avait observé en 2002, les hommes et les femmes s'entendent sur ce point. De manière générale, les Autochtones et l'ensemble de la population sont relativement du même avis sur la question.

Un adulte sur deux (51 %) croit que la violence envers les femmes découle souvent d'un abus d'alcool. Ce sentiment est plus fort chez les Néo-Brunswickois (69 % des 55 à 64 ans; 64 % des 65 ans et plus contre 29 à 45 %). Il est possible que leur réponse repose sur leur expérience de la vie – il est évident qu'ils en ont vu davantage et en savent plus que les jeunes. Les hommes et les femmes sont tous les deux d'accord avec cet énoncé, de même que les Autochtones et l'ensemble de la population.

Les hommes (34 %) sont plus portés que les femmes (23 %) à croire qu'une femme qui fait des remarques à son partenaire et qui le critique l'incite à la violence. Les répondants plus âgés (35 % des 55 à 64 ans; 53 % des 65 ans et plus contre 11 à 22 %) partagent cette opinion. Ce point de vue « vieux jeu » appuie la violence envers les femmes. Il est a noter que ce point de vue ne fait généralement pas partie du système de croyance des jeunes Néo-Brunswickois.

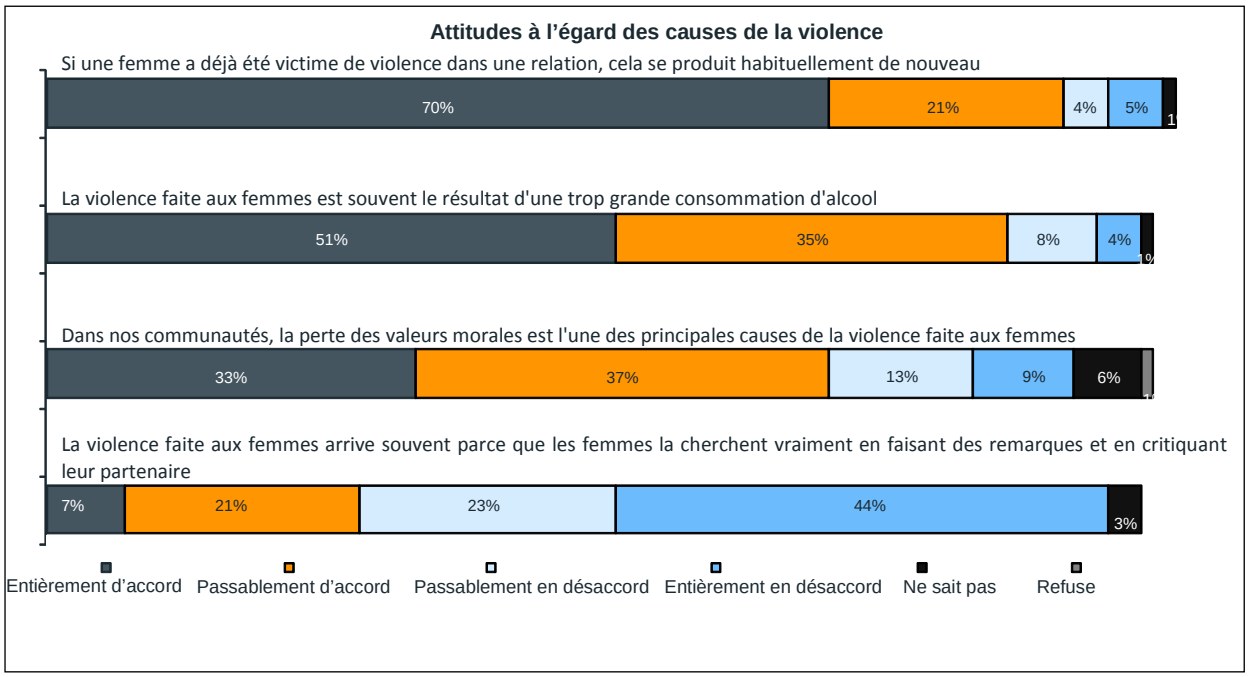

Des différences démographiques, notamment par région, ont été observées en ce qui concerne les nombreuses causes de la violence envers les femmes.

Les francophones étaient plus susceptibles que les anglophones de convenir que si un acte de violence est survenu une fois, il se reproduira (95 % contre 76 %, respectivement) et que la violence envers les femmes découle souvent d'un abus d'alcool (91 % contre 72 %, respectivement). Cette dernière opinion est aussi plus répandue dans les régions urbaines (91 %) que dans les régions rurales (84 %).

De toutes les régions qui ont fait l'objet du sondage, les répondants du nord du Nouveau-Brunswick sont les moins susceptibles de que croire qu'un incident de violence conjugale se reproduira (79 % contre 92 à 96 %). Ils sont également moins susceptibles (82 %) que les répondants du Sud de la province (92%) à se rallier à l'idée que la violence faite aux femmes est causée par une trop grande consommation d'alcool.

La croyance selon laquelle les femmes sont souvent victimes de violence parce qu'elles l'ont cherchée est plus répandue dans le centre-nord du Nouveau-Brunswick (39 %) que dans les régions de l'Est ou du Centre (24 % chacune). Ce point de vue est plus populaire chez les hommes (34 %) que chez les femmes (23 %) et chez les Néo-Brunswickois plus âgés. Enfin, les Autochtones sont plus susceptibles que l'ensemble de la population de croire en la récurrence de la violence conjugale (47 % contre 28 %).

***Si une femme a déjà été victime d'un acte de violence conjugale, elle le sera probablement encore.***

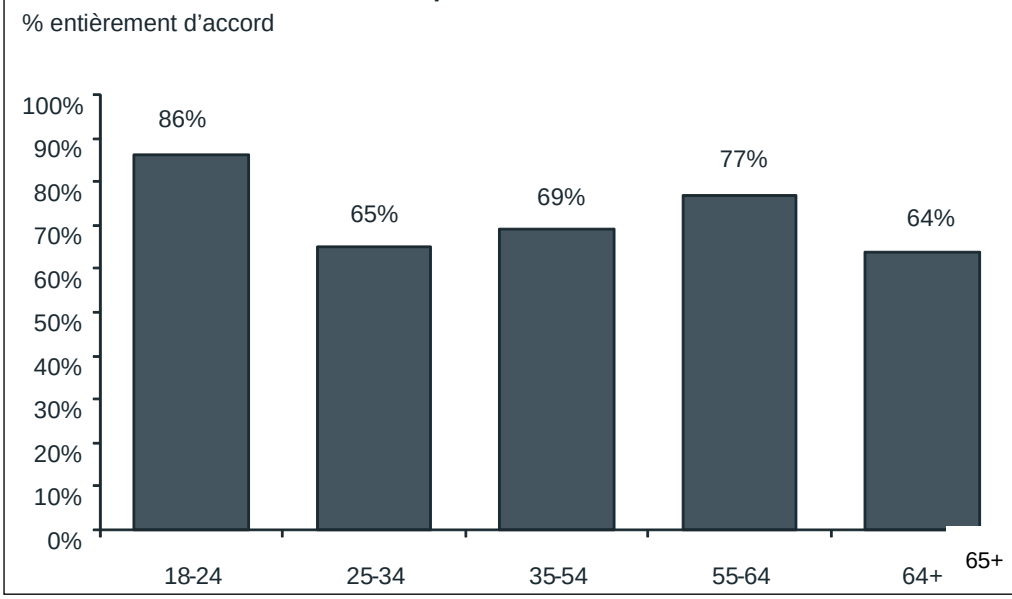


La connaissance de l'effet de précédence associé à la violence conjugale est plus grande chez les jeunes de 18 à 24 ans (86 % entièrement d'accord) et les adultes de 55 à 64 ans

(77 % entièrement d'accord) que chez les personnes de 65 ans et plus (64 % entièrement d'accord).

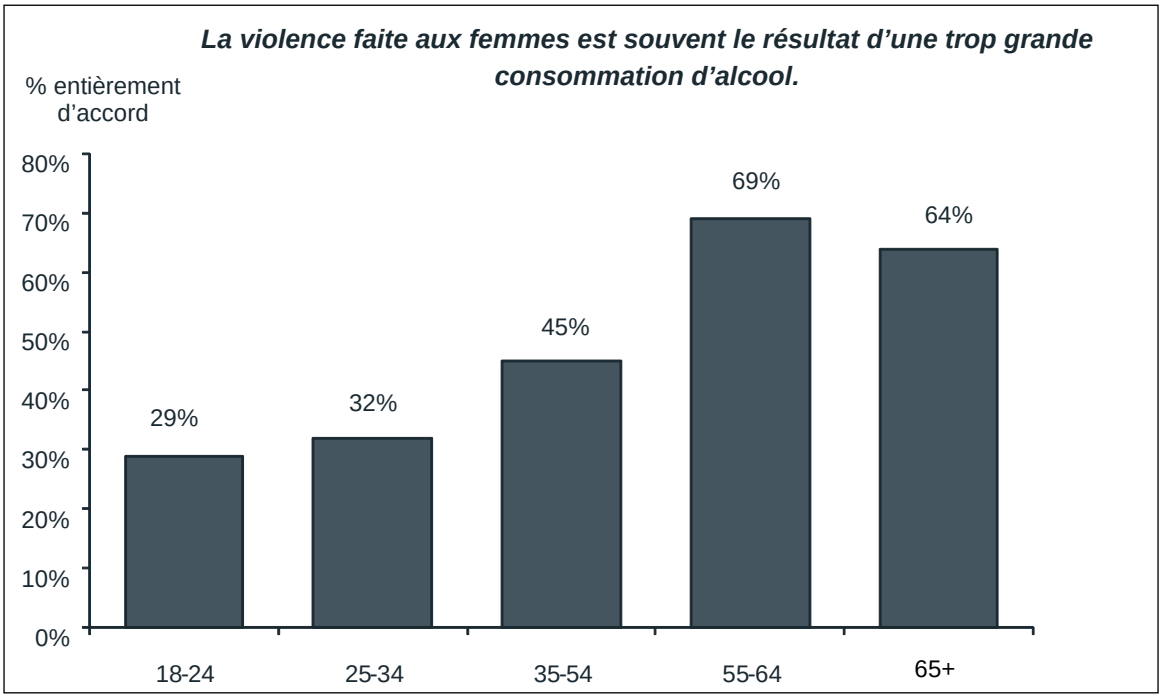


Les Néo-Brunswickois plus âgés ont bien plus tendance à croire que la violence faite aux femmes est le résultat d'une trop grande consommation d'alcool. Comparativement aux répondants de 18 à 24 ans, les répondants de 65 ans et plus sont plus de deux fois plus susceptibles d'être entièrement d'accord avec cette proposition.

***Dans nos communautés, la perte des valeurs morales est l'une des principales causes de la violence faite aux femmes.***

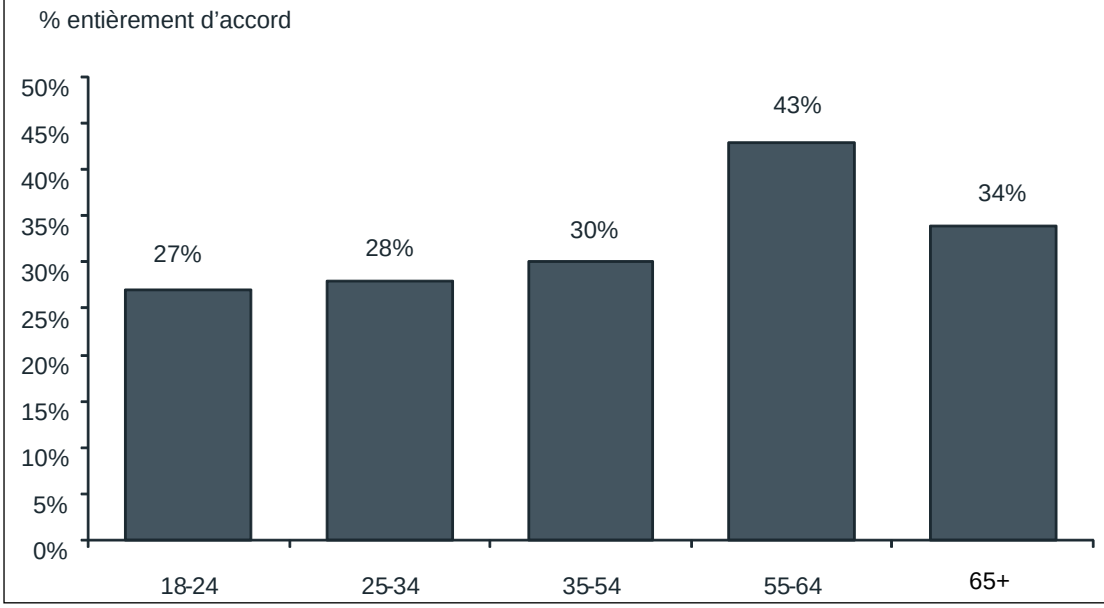


Sept Néo-Brunswickois sur dix croient que la violence faite aux femmes est causée par une perte des valeurs morales. Les personnes âgées de 55 à 64 ans sont considérablement plus susceptibles de croire entièrement avec ce sentiment que celles dont l'âge se situe entre 25 et 34 ans et 35 et 54 ans.

***La violence faite aux femmes arrive souvent parce que les femmes la cherchent vraiment en faisant des remarques et en critiquant leur partenaire.***

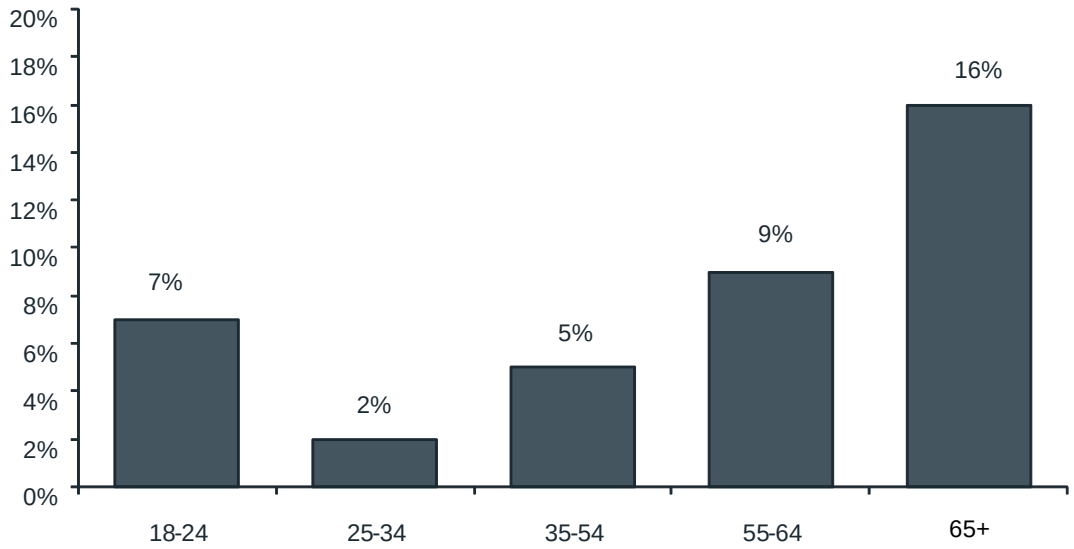

Bien que le sentiment qu'une femme soit partiellement responsable de la violence à son égard existe toujours, il s'est atténué considérablement depuis 2002. Or, on constate encore certaines différences selon l'âge des répondants.

# Section D : Connaissance des services existants

Les services de santé et les services sociaux sont ceux les plus souvent mentionnés par le public comme étant des services où les femmes victimes de violence ou les femmes dont les enfants sont victimes de violence peuvent obtenir de l'aide ou de l'information (31 %). Or, 4 femmes sur dix à qui on a demandé si elles sauraient où aller si elles étaient violentées ont répondu la police/GRC. Deux fois moins d'hommes que de femmes sont susceptibles de pouvoir nommer un service (28 % ne savent pas contre 13 %, respectivement).

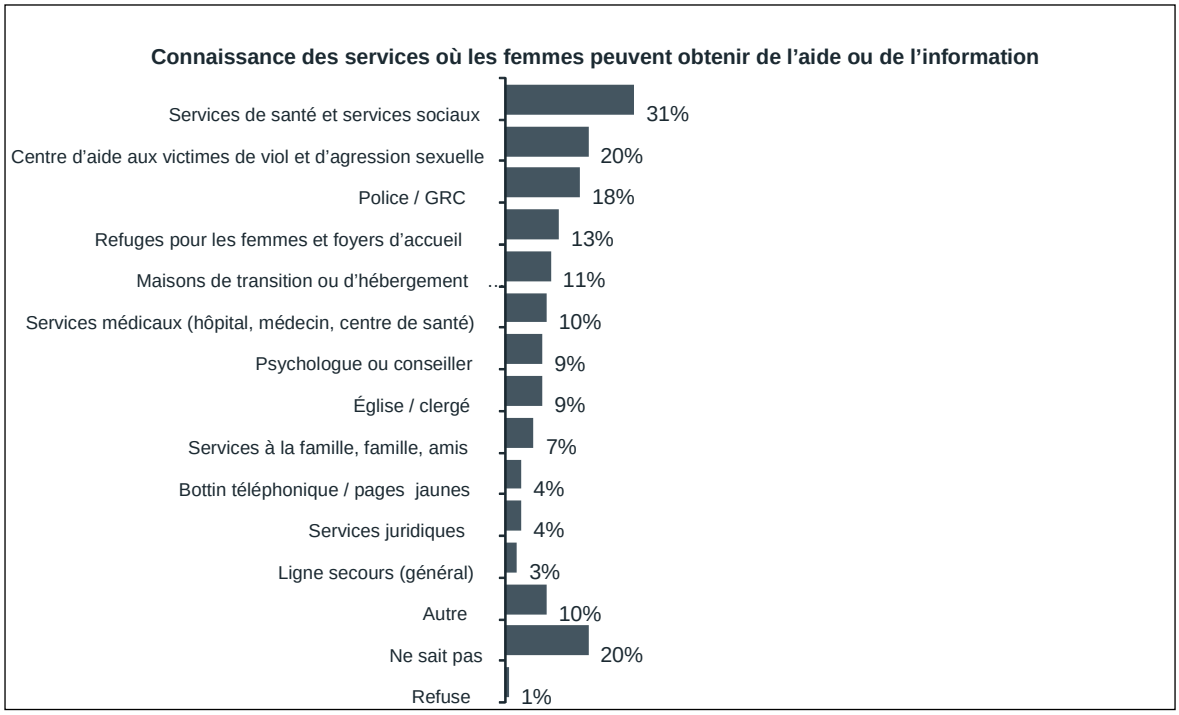

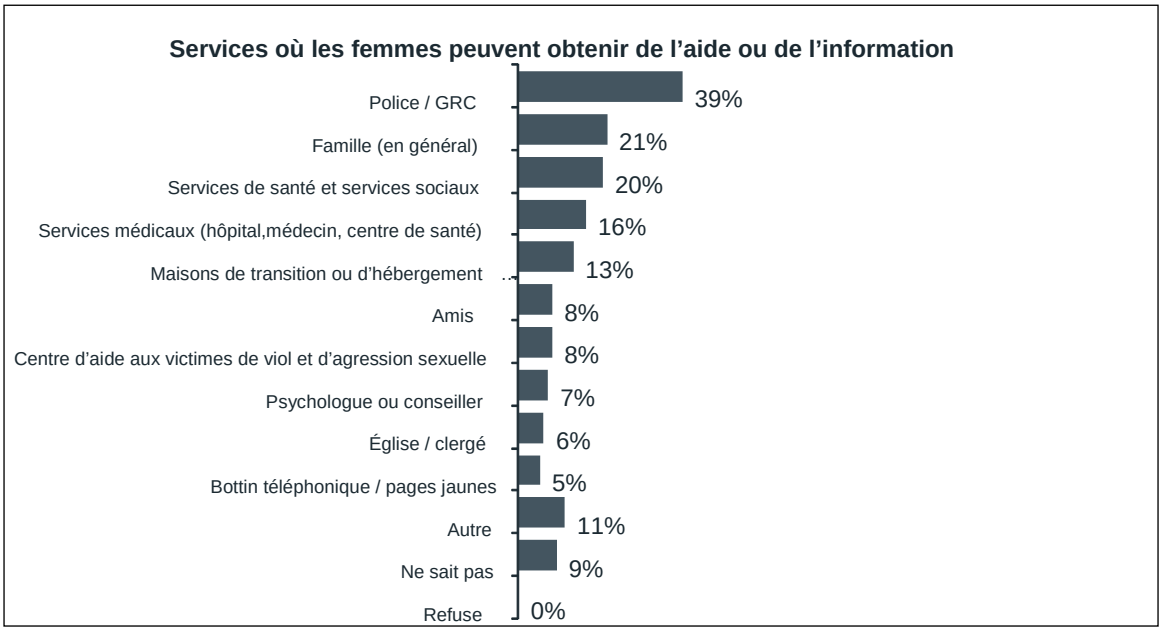


# Section E : Prévention et intervention

Nous avons demandé aux personnes interrogées de nous dire ce qui, selon elles, pourrait être fait pour prévenir la violence faite aux femmes dans la province. La plupart des Néo-Brunswickois continuent de croire qu'il faut renseigner davantage le public. Près de 4 personnes sur dix ont répondu l'éducation du public et une personne sur cinq, l'éducation des jeunes. Les réponses des hommes concordent avec celles des femmes. La seule différence entre les Autochtones et l'ensemble de la population est qu'un nombre bien moindre d'Autochtones estime que l'éducation du public pourrait contribuer à réduire la violence envers les femmes (20 % contre 37 %, respectivement).

| Stratégie de prévention (2009) | % de réponses (sans aide) |
|---|---|
| Éducation du public | 37 |
| Éducation des jeunes | 20 |
| Lois ou sanctions plus sévères | 14 |
| Services de conseils | 9 |
| Sensibilisation accrue de la violence familiale | 5 |
| Plus de renseignements et de publicité | 5 |
| Services d'aide aux victimes | 5 |
| Ateliers, programmes, plus de refuges | 4 |
| Améliorer la qualité de vie, la situation d'emploi | 4 |
| Communication, conversation ouverte | 3 |
| Éducation de l'agresseur, gestion de la colère | 3 |

***Les résultats inférieurs à 3 % ne sont pas indiqués.***

L'adoption de lois et de sanctions plus sévères a été mentionnée parmi les trois principales stratégies de prévention.

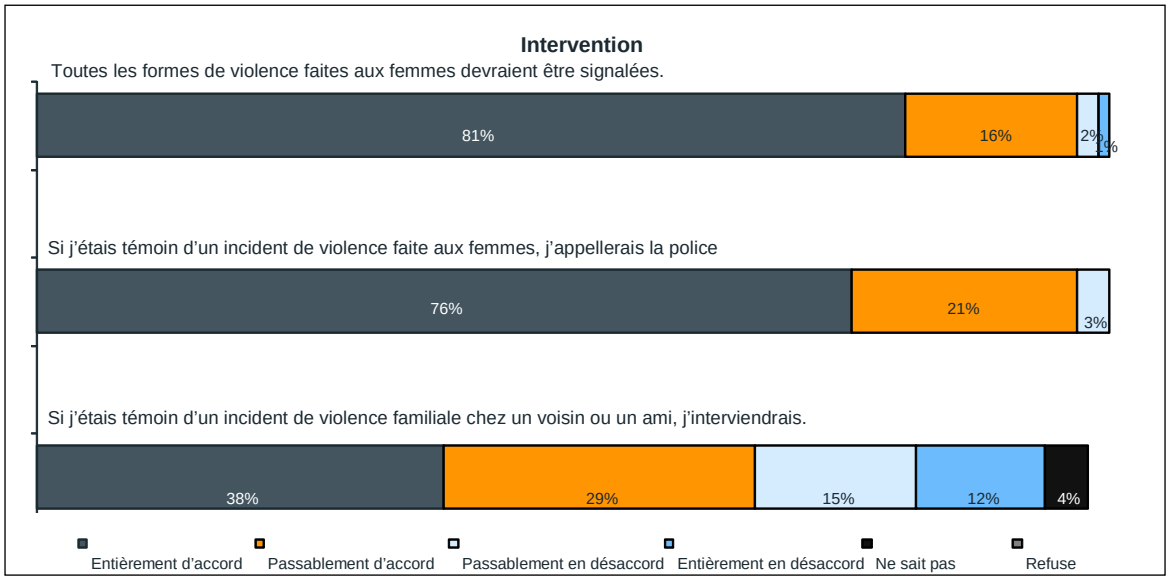


Le public a clairement indiqué que toutes les formes de violence envers les femmes devraient être signalées. Presque tous les répondants (97 %) conviennent qu'il devrait en être ainsi. Contrairement aux résultats de 2002, aucune divergence d'opinion n'a été observée entre les hommes et les femmes. De plus, les Autochtones sont du même avis que l'ensemble de la population.

La plupart des répondants (96 %) indiquent qu'ils appelleraient la police s'ils étaient témoins d'un acte de violence contre une femme, ce qui confirme le fait que le public considère que toutes les formes de violence envers les femmes devraient être signalées. Ce sont les répondants de 25 à 34 ans qui ont la position la plus ferme sur la question. Ils sont toutefois toujours moins portés à dire qu'ils interviendraient personnellement s'ils étaient témoins d'un acte de violence chez un voisin ou un ami. Néanmoins, 68 % d'entre eux indiquent tout de même qu'ils le feraient. Les Néo-Brunswickois âgés de 65 ans et plus (36 %) sont les moins portés à intervenir dans une telle situation. Leur réponse traduit peut-être des croyances plus traditionnelles selon lesquelles il s'agirait d'une affaire privée.

# Conclusions

Éclipsés par la récession économique, la criminalité, la violence et la sécurité ne sont pas les préoccupations qui viennent immédiatement à l'esprit des répondants. Ce sont les enjeux comme l'économie (28 %), l'emploi et le chômage (17 %) et les soins de santé (13 %) qui sont les plus fréquemment invoqués par les Néo-Brunswickois. Néanmoins, ils déclarent être très préoccupés par la plupart des types de mauvais traitements. Les mauvais traitements infligés aux enfants (91 %), les mauvais traitements infligés aux personnes âgées (89%) et la violence faite aux femmes (86 %) arrivent au premier rang. Un nombre égal d'hommes et de femmes partagent ces inquiétudes.

Les Néo-Brunswickois demeurent sensibles à la violence physique (64 % première citée). Les femmes sont toutefois plus susceptibles que les hommes à choisir la violence émotionnelle ou la violence psychologique (50 % contre 39 %, respectivement) de la liste lue. Bien que l'ensemble de la population ne connaisse pas très bien le phénomène de la violence pendant la grossesse, le public perçoit le partenaire d'une femme comme étant l'auteur le plus fréquent de la violence à son égard (59 % partenaire actuel, 22 % ancien partenaire).

On observe que l'incertitude quant à la prévalence de la violence à l'égard des femmes autochtones (23 % en 2009 contre 29 % en 2002) est à la baisse, même si la moitié de la population (51 %) croit que les femmes autochtones ont plus tendance à être victimes de mauvais traitements.

Par rapport à 2002, le public affirme avec plus de force qu'il est acceptable qu'une femme travaille à l'extérieur de la maison, et ce, même si la famille n'a pas besoin d'argent (79 % entièrement d'accord contre 71 % en 2002). Il semble que la vision plus « traditionnelle » du rôle de la femme soit moins populaire dans l'ensemble de la population, mais pas chez les répondants plus âgés et les Autochtones.

Même si un répondant sur cinq ne sait pas ce qui entraîne la violence à l'endroit des femmes, la personnalité ou le comportement de l'agresseur sont en règle générale perçus comme étant à l'origine de celle-ci. Les répondants sont généralement en désaccord avec l'énoncé affirmant qu'une femme qui fait des remarques à son partenaire ou qui le critique l'incite à la violence; plus d'hommes que de femmes croient que ce type de comportement peut l'entraîner (34 % contre 23 %, respectivement).

Les répondants savent que les femmes victimes de violence, ou celles dont les enfants sont victimes de violence, peuvent obtenir de l'aide et de l'information auprès des services de santé et des services sociaux; toutefois, deux fois moins d'hommes que de femmes sont susceptibles de savoir où trouver cette aide ou information (28 % ne savent pas contre 13 %, respectivement). Enfin, pour réduire la violence faite aux femmes, l'éducation du public est de loin la stratégie de prévention la plus fréquemment mentionnée.

Presque tous les répondants (97 %) estiment que toutes les formes de violence à l'égard des femmes devraient être signalées. Cependant, seulement 68 % d'entre eux seraient disposés à intervenir personnellement s'ils en étaient témoins.

# Annexe A :

Programme de la séance de formation

# Annexe A :

# Exposé de formation

## Nom du projet : La violence faite aux femmes du Nouveau-Brunswick
## Note de synthèse

| | |
|---|---|
| **WIP #:**<br>**ARIM :** | **N$^{o}$ de l'étude : CD10403** |

## CONTEXTE

En 2001, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a mis sur pied le Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes.
Le mandat du groupe de travail est d'élaborer des recommandations visant à réduire le problème de la violence faite aux femmes de la province.

Objectif
*Établir un point de référence à partir duquel pourra se mesurer l'efficacité des stratégies d'éducation et de prévention au fil du temps, laquelle sera démontrée par les changements des attitudes et des valeurs de la population.*

ON ENTEND PAR LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES LA VIOLENCE PHYSIQUE, SEXUELLE, ÉMOTIONNELLE, PSYCHOLOGIQUE, FINANCIÈRE OU SPIRITUELLE EXERCÉE AU FOYER, AU TRAVAIL OU AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ.

**Violence contre les femmes**
La violence contre les femmes entraîne la perte de la sécurité, de la dignité et du contrôle des femmes qui sont les victimes directes de violence physique, psychologique, verbale, d'exploitation financière, d'agression ou de sévices sexuels, des femmes qui en sont menacées par leur ami, leur mari, leur conjoint de fait, leur ex-mari ou ex-conjoint (partenaires de même sexe compris), ou des femmes dont les enfants ou les enfants de leur conjoint sont victimes de violence. La violence contre les femmes n'est pas nécessairement une seule attaque ou menace d'ordre physique. C'est un type de comportement qui vise à exercer un pouvoir sur une femme et à la contrôler. Plus la violence dure longtemps, plus son effet sur la femme sera dévastateur et la blessure sera profonde.

Il y a plusieurs formes de violence. Voici quelques exemples de préjudices causés aux femmes :

Violence physique

- La violence physique comprend divers types de violence physique dont gifler la victime, lui donner des coups de poing et des coups de pied, la brûler, l'étrangler, la poignarder ou l'assaillir avec une arme, notamment :
- Gifler ou mordre une femme, lui tirer les cheveux.
- Maltraiter les personnes qui lui sont chères.
- « S'occuper » d'elle en la maltraitant, comme lui donner trop de médicaments ou l'isoler.
- Se servir d'une arme ou d'autres objets pour la menacer, la blesser ou la tuer.

Violence sexuelle

- La violence sexuelle comprend toutes les formes d'activités ou d'attouchements sexuels sans consentement ou sous contrainte, notamment :
- La toucher d'une manière qu'elle ne désire pas.
- La contraindre ou la forcer à des actes sexuels.
- La forcer à se prostituer.
- L'empêcher de s'informer ou d'avoir accès à l'éducation sexuelle.
- La forcer à tomber enceinte, à avoir un avortement, à subir une intervention chirurgicale en vue de prévenir la grossesse.
- L'exposer au VIH ou à d'autres maladies transmises sexuellement.

Violence psychologique

La violence psychologique est un moyen de contrôler les femmes en les menaçant, en menaçant les êtres qui leur sont chers ou en causant des dommages à leurs biens. Elle peut prendre diverses formes dont le harcèlement, les menaces de suicide, la violence verbale en vue de les humilier ou de les insécuriser, la critique constante, les accusations injustes, l'isolement social ou la participation forcée à des activités dégradantes. Les études montrent que les femmes violentées psychologiquement courent un risque très élevé d'être victimes de violence physique. La définition d'agression du *Code criminel* comprend les menaces.

Menaces

- La menacer de lui enlever ses enfants.
- La menacer de l'envoyer dans une institution.
- La menacer de dire à ses amis, à sa famille et à son employeur des mensonges dévastateurs à son sujet.
- La menacer de se suicider.
- La menacer de retrait du parrainage d'immigration ou de déportation.
- La menacer d'infliger des blessures à des animaux de compagnie.
- Le harcèlement criminel.

Contrôle

- Contrôler son temps, ce qu'elle fait, comment elle s'habille, se coiffe.
- Restreindre ses fréquentations ou ses conversations téléphoniques.
- L'isoler de ses amis et de sa famille.
- Ne pas respecter sa vie privée.
- Détruire ses biens.
- Lui refuser des relations sexuelles, lui retirer son affection ou des soins personnels.

Violence verbale

- La rabaisser ou l'insulter.
- La décrire comme étant stupide, folle et irrationnelle.
- L'accuser de ne pas être fidèle.
- L'humilier.
- S'attaquer de quelque manière que ce soit à son estime de soi.

Négligence et isolement

- Ne pas laisser une femme voir un médecin ou un dentiste.
- Lui retirer un dispositif lui permettant de communiquer ou de circuler comme son appareil auditif, son fauteuil roulant ou son chien-guide.
- Enfermer une femme dans une maison sans téléphone.
- Ne pas lui permettre de travailler ni de suivre des cours préparatoires à l'emploi.

Exploitation financière ou économique

- L'exploitation économique laisse entendre que le conjoint est celui qui s'occupe des finances de la famille et décide, sans égard pour l'autre personne, de la manière dont l'argent sera dépensé ou épargné, entraînant la dépendance complète de la femme au plan de ses besoins personnels. Ce type de violence se produit à tous les niveaux socioéconomiques. En voici des exemples :
- Contrôler ses dépenses, où elle travaille et ce qu'elle achète.
- Dépenser le revenu de toute la famille, y compris l'argent et les épargnes de la femme.
- Utiliser ses cartes de crédit sans sa permission; détruire sa cote de crédit.
- Saisir ses chèques de paye ou versements de prestations.

Violence spirituelle

- Se moquer ou attaquer les croyances spirituelles d'une femme.
- Ne pas lui permettre de fréquenter l'église, la synagogue ou le temple de son choix.
- La forcer à joindre un culte ou à y rester.

**Effets de la violence**

- Craintes pour leur vie ou pour celle de leurs enfants
- Problèmes émotionnels
- Problèmes médicaux
- Perte d'emploi
- Perte de revenu
- Perte de liens sociaux ou familiaux

**Mythes et explications**

- On ne viole ni n'agresse que certaines femmes.
- Une femme saine peut repousser son agresseur.
- Les « vrais » viols sont commis par des étrangers.
- L'alcool rend les hommes violents.
- Les femmes « le cherchent ».
- Si c'était grave, la femme s'en irait.

**Conséquences des mythes**

- On considère la violence comme faisant partie des relations homme-femme.
- Il est difficile d'obtenir de l'aide.
- Il est difficile de quitter une relation de violence.
- La famille et la collectivité minimisent la violence.
- La violence reste cachée.
- Les victimes ne reçoivent pas de soutien.

**Facteurs causant la violence**

- La pauvreté, le chômage; l'abus de l'alcool joue un rôle mais n'en est pas la cause.
- Les attitudes justifiant la violence comme un moyen pour les hommes de s'affirmer.
- La jalousie d'ordre sexuel
- Les croyances religieuses ou culturelles

**Facteurs d'ordre moral**

- Sécurité des répondants
- Traumatisme émotionnel

**Facteurs de sécurité**

- Il ne faut pas divulguer tout de suite le sujet de l'enquête.
- Les entrevues doivent être menées en privé.
- Les répondants doivent choisir de participer.

**Traumatisme émotionnel**

- Faites preuve d'empathie, offrez votre soutien.
- NE les conseillez PAS.
- Dirigez-les vers des organismes d'aide locaux.

## *RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX*

**Questionnaire :**

- Préoccupations à l'égard de la violence
- Perceptions du public face à la violence faite aux femmes
- Causes de la violence faite aux femmes
- Impact de la violence faite aux femmes
- Connaissance des services existants
- Prévention et intervention

### *INSTRUCTIONS SPÉCIALES CONCERNANT LE PROJET*

- Adopter une attitude et un ton neutres et impartiaux quelles que soient les réponses;
- Souligner que la participation est volontaire;
- Persuader de la confidentialité des renseignements fournis;
- Demander aux intervieweurs de sonder les répondants et aux intervieweuses de sonder les répondantes;
- Encourager les répondants à donner leur opinion au cours de l'entrevue;
- Assurer les répondants qu'il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses;
- Veiller à ce que les intervieweurs transmettent aux répondants l'idée que toutes les réponses sont acceptables;
- Mettre en œuvre des mesures afin de s'assurer qu'aucune tierce personne ne soit présent durant l'entrevue ou ne puisse l'entendre;
- Donner aux répondants le numéro d'enregistrement du sondage et un numéro de téléphone qui leur permettront de communiquer avec L'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) pour recevoir une confirmation de la nature de l'étude et de son anonymat.
- Ne pas juger et faire preuve d'empathie

# Annexe B

Questionnaire de sondage

# Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes
# Sondage final

## INTRODUCTION

A1. Bonjour/Bon après-midi/Bonsoir, je m'appelle _____ et je vous téléphone de Harris/Décima. Nous effectuons un sondage pour la province du Nouveau-Brunswick à propos de la sécurité communautaire. Puis-je vous poser quelques questions?

A2. Pour pouvoir déterminer auprès de quelle personne je dois effectuer le sondage, j'aimerais savoir combien <d'hommes ou de femmes> habitent au sein de votre foyer? **(VOUS DEVEZ INCLURE LE RÉPONDANT ET TOUS LES ENFANTS. VEUILLEZ NOTER QU'UN FOYER EST DÉFINI COMME UN GROUPE DE PERSONNES QUI PARTAGENT LA MEME ADRESSE ET UTILISENT LA MEME CUISINE)**

____ Nombre de personnes dans le foyer
Aucune **(REMERCIEZ ET TERMINEZ)**
Ne sait pas/Ne s'en souvient pas **(REMERCIEZ ET TERMINEZ)**
Refuse/Pas de réponse **(REMERCIEZ ET TERMINEZ)**
*Si seulement une personne, passez à la question A5. Sinon, posez A3.*

A3. Au sein de votre foyer, combien de personnes sont âgées de 18 ans ou plus?

____ Nombre de personnes âgées de 18 ans ou plus
Aucune **(REMERCIEZ ET TERMINEZ)**
Ne sait pas/Ne s'en souvient pas **(REMERCIEZ ET TERMINEZ)**
Refuse/Pas de réponse **(REMERCIEZ ET TERMINEZ)**

A4. Puis-je poser des questions (l'homme ou la femme ) de votre foyer qui est âgé(e) de 18 ou plus et qui sera le (la) prochain(e) à fêter son anniversaire de naissance?

**(SI LE RÉPONDANT N'EST PAS LE MÊME QUE LA PREMIÈRE PERSONNE A QUI ON A PARLÉ)** Bonjour/Bon après-midi/Bonsoir, je m'appelle _____ et je vous téléphone de Harris/Décima. Nous effectuons un sondage pour la province du Nouveau-Brunswick à propos de la sécurité communautaire. Puis-je vous poser quelques questions?

A5. Je vais vous poser quelques questions sur la sécurité communautaire. Si vous ne voulez pas répondre à certaines questions, vous n'y êtes pas obligé. Toutes vos réponses demeurent confidentielles et aucun résultat du sondage ne sera dévoilé de façon à pouvoir retracer vos réponses. Votre participation n'est pas obligatoire, mais elle est très importante pour que les résultats du sondage soient exacts.

Il est important que vous soyez seul pour répondre aux questions. Ainsi, vous pourrez être libre de répondre de la façon dont vous le désirez. Pouvons-nous parler sans être dérangés ou préférez-vous que je vous rappelle/que je revienne une autre fois où il nous sera possible de le faire?

**OUI, CONTINUEZ L'ENTREVUE**

**NON, OBTENEZ UN RENDEZ-VOUS POUR EFFECTUER L'ENTREVUE**

Le sexe

Homme.....1
Femme .....2

Pour commencer, permettez-nous d'en apprendre un peu sur vous. Ces questions nous aiderons à regrouper vos réponses à celle des autres répondants. Nous n'utiliserons en aucun cas ces renseignements pour vous identifier.

1. Parmi les catégories d'âges suivantes, pouvez-vous me dire à laquelle vous appartenez?

18-20 ans .....1
21-24 ans ..... .2
25-34 ans ..... .3
35-44 ans ..... .4
45-54 ans ..... .5
55-64 ans ..... .6
Plus de 64 ans ..... .7
Refuse.....99

2. Etes-vous...

| | Oui | Non | Refuse |
|---|---|---|---|
| a) Un membre d'une minorité visible? | | | |
| b) Une personne ayant une déficience? | | | |
| c) Un autochtone? | | | |

**Faites le suivi des répondants autochtones pour en augmenter le nombre.**

**SECTION A: PRÉOCCUPATIONS ENVERS LA VIOLENCE**

3. En ce moment, quel est l'enjeu le plus important au Nouveau-Brunswick? En d'autres termes, quel est l'enjeu qui vous préoccupe le plus personnellement?
**NE LISEZ PAS LA LISTE**

Les soins de santé
La formation scolaire
Les impôts
L'emploi / le chômage
L'environnement
L'économie
La pauvreté / les sans-abri
L'immigration
La criminalité / la violence
La violence familiale
La violence faite aux femmes
Autre (PRÉCISEZ)_____
NE SAIT PAS
Refuse

4. En général, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par votre propre sécurité ou par la sécurité de votre famille? Diriez-vous que vous êtes très préoccupé, assez préoccupé, pas très préoccupé ou pas du tout préoccupé?

Très préoccupé .....4
Assez préoccupé.....3
Pas très préoccupé .....2
Pas du tout préoccupé .....1
Ne sait pas .....98
Refuse.....99

5. A l'endroit où vous habitez présentement, diriez-vous que le nombre de crimes violents a augmenté, a diminué ou est resté à peu près pareil au cours des deux ou trois dernières années?

Augmenté.....3
Diminué .....1
Resté à peu près pareil.....2
Ne sait pas .....98
Refuse.....99

6. En général, dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par les types de violence suivants? Diriez-vous que vous êtes très préoccupé, assez préoccupé, pas très préoccupé ou pas du tout préoccupé à propos de....

a) La violence faite aux femmes.
b) Les mauvais traitements infligés aux enfants.
c) Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées.
d) La violence faite aux personnes ayant une déficience.
e) La violence dans les fréquentations.

7. A l'endroit où vous habitez présentement, diriez-vous que la quantité de chacun des types de violence suivants a augmenté, a diminué ou est restée à peu près pareille au cours des deux ou trois dernières années? Qu'en est-il du type de violence suivant?

a) La violence faite aux femmes.
d) Les mauvais traitements infligés aux enfants.
e) Les mauvais traitements infligés aux personnes âgées.
d) La violence faite aux personnes ayant une déficience.
e) La violence dans les fréquentations.

## SECTION B: PERCEPTIONS DU PUBLIC FACE À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

8. Lorsque vous pensez à la violence faite aux femmes, quels types de violence vous vient d'abord à l'esprit?

**NE LISEZ PAS LA LISTE**

Viol
Agression sexuelle
Abus physique
Violence familiale
Violence émotionnelle
Violence psychologique
Abus verbal
Harcèlement sexuel
Violence dans le milieu de travail
Viol commis par une connaissance
Violence dans les fréquentations
Autre (PRÉCISEZ)
NE SAIT PAS
Refuse

9. Selon vous, qui commet la plupart des actes de violence faits aux femmes? Est-ce un étranger, une connaissance, un ami, un partenaire (comme un mari ou un copain) ou un ancien partenaire (comme un ex-mari ou un ex-copain)?

Étranger .....1
Connaissance .....2
Ami .....3
Partenaire (MARI, COPAIN, CONJOINT DE FAIT).....4
Ancien partenaire (EX-MARI, EX-COPAIN).....5
Ne sait pas ..... 98
Refuse ..... 99

10. Selon vous, quelle est la forme de violence faite aux femmes qui est la plus courante au Nouveau-Brunswick? Est-ce la violence physique, l'abus sexuel, la violence émotive ou psychologique, l'exploitation financière ou la violence spirituelle?

Violence physique .....1
Abus sexuel.....2
Violence émotive/psychologique.....3
Exploitation financière .....4
Violence spirituelle.....5
Ne sait pas ..... 98
Refuse ..... 99

11. Selon vous, quel âge ont les femmes les plus souvent victimes de violence? Diriez-vous quelles ont moins de 18 ans, de 18 à 34 ans, de 35 à 50 ans ou plus de 50 ans?

Moins de 18 ans.....1
De 18 à 34 ans.....2
De 35 à 50 ans.....3
Plus de 50 ans .....4
Tous les groupes d'âges **(DIT SUR UNE BASE VOLONTAIRE)**.....5
Ne sait pas ..... 98
Refuse..... 99

12. Etes-vous entièrement d'accord, passablement d'accord, passablement en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?

a) La violence faite aux femmes se produit davantage dans les familles à faibles revenus.
b) La violence faite aux femmes est plus fréquente chez les femmes autochtones.
c) La violence faite aux femmes est plus courante chez celles dont les cultures ont une vision plus traditionnelle du rôle de la femme et de l'homme.
d) La violence faite aux femmes est plus fréquente chez les femmes ayant une déficience physique ou mentale.
e) Les femmes enceintes sont rarement victimes de violence physique.
f) La violence physique faite à une femme commence souvent pendant que celle-ci est enceinte.

13. Je vais maintenant vous lire une série de situations qui peuvent se produire et j'aimerais que vous me disiez comment vous considéreriez cet incident. Veuillez me dire si vous considéreriez cet incident comme un crime, un incident sérieux (mais pas au point d'être un crime), un incident assez sérieux ou un incident pas du tout sérieux.

a) Un père gifle sa fille de 6 ans au visage parce qu'elle a cassé un vase qu'elle n'avait pas le droit de toucher.
b) Un homme de 20 ans gifle sa petite amie parce qu'elle a dragué un autre homme dans une place publique.
c) Un mari force sa conjointe à avoir des relations sexuelles avec lui même si celle-ci n'est pas consentante.
d) Un homme de 40 ans gifle sa femme au visage après s'être disputé avec elle parce que celle-ci se plaignait qu'il ne faisait pas assez d'argent.

14. Etes-vous entièrement d'accord, passablement d'accord, passablement en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?

a) Une femme a le droit d'exprimer ses opinions, et ce même si elle n'est pas d'accord avec son partenaire.
b) La violence physique qui a lieu dans les couples est une affaire privée qui devrait être réglée au sein de la famille.
c) Il est acceptable pour une femme de travailler à l'extérieur de la maison, et ce même si la famille n'a pas besoin d'argent.
d) Les couples devraient partager les tâches ménagères à parts égales si les deux personnes travaillent à l'extérieur de la maison.
e) Il est du devoir d'une femme de se soumettre à son partenaire.
f) Si une femme veut aller voir des parents ou des amis, elle doit avoir la permission de son partenaire.

## SECTION C: CAUSES DE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

15. Selon vous, quelle est la cause de la violence faite aux femmes?
**NE LISEZ PAS LA LISTE**

Les dépendances/l'abus de substances
- L'abus d'alcool / la consommation d'alcool
- L'abus de drogues / l'utilisation de drogues
- La dépendance au jeu

Le stress
- Le stress financier
- Le stress relié au travail

La personnalité / le comportement de quelqu'un
- Les attitudes
- La perte/le manque de valeurs

Les problèmes au niveau de la relation/du mariage
- L'infidélité

Les problèmes familiaux
- Le style de vie familial

Le fait d'être parent
- Les jeunes parents/les parents seuls

L'historique familial
- L'hérédité
- L'historique familial en matière de violence

Le fait d'être peu scolarisé
L'ignorance
Les problèmes de santé mentale
La violence dans les médias
Le manque de connaissances envers les services qui sont offerts/le fait de ne pas savoir où aller chercher de l'aide
Autre (PRÉCISEZ)_____
NE SAIT PAS
Refuse

16. Etes-vous entièrement d'accord, passablement d'accord, passablement en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?

a) Si une femme a déjà été victime de violence dans une relation, cela se produit habituellement de nouveau.
b) La violence faite aux femmes est souvent le résultat d'une trop grande consommation d'alcool.
c) Dans nos communautés, la perte des valeurs morales est l'une des principales causes de la violence faite aux femmes.
d) La violence faite aux femmes arrive souvent parce que les femmes la cherchent vraiment en faisant des remarques et en critiquant leur partenaire.

## SECTION D: CONNAISSANCES DES SERVICES EXISTANTS

15a. À votre connaissance, quels services sont offerts aux femmes victimes de violence ou susceptibles de l'être, ainsi qu'aux femmes dont les enfants sont victimes de violence ou susceptibles de l'être ?

**NE LISEZ PAS LA LISTE**

Police / GRC
Services de santé et services sociaux
Services médicaux (hôpital, médecin, centre de santé)
Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle
Bottin téléphonique / pages jaunes
Église / clergé
Psychologue / conseiller
Services juridiques
Autre (PRÉCISEZ) _____
Ne sait pas
Refuse

**Pour les femmes seulement :**

17. Si vous étiez un jour victime de violence, à quel endroit iriez-vous pour obtenir de l'aide ou des informations?

**NE LISEZ PAS LA LISTE**

Police / GRC
Services de santé et services sociaux
Services médicaux (hôpital, médecin, centre de santé)
Centre d'aide aux victimes de viol et d'agression sexuelle
Bottin téléphonique / pages jaunes
Église / clergé
Psychologue / conseiller
Services juridiques
Autre (PRÉCISEZ)_____
Ne sait pas
Refuse

## SECTION E: PRÉVENTION & INTERVENTION

18. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour prévenir la violence faite aux femmes dans la province du Nouveau-Brunswick?

**NE LISEZ PAS LA LISTE**

Éducation du public
Éducation des jeunes
Services d'aide aux victimes
Services de conseils
Améliorer la qualité de vie/la situation d'emploi
Lois/sanctions plus sévères
Autre (PRÉCISEZ)_____
Ne sait pas
Refuse

19. Etes-vous entièrement d'accord, passablement d'accord, passablement en désaccord ou entièrement en désaccord avec chacun des énoncés suivants?

a) Toutes les formes de violence faites aux femmes devraient être rapportées.
b) Si vous étiez témoin d'un incident de violence faite aux femmes, vous appelleriez la police.
c) Si vous étiez témoin d'un incident de violence familial chez un voisin ou un ami, vous interviendriez personnellement.

## SECTION F : QUESTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Je n'ai plus que quelques questions à vous poser. Celles-ci nous aideront à analyser les résultats de ce sondage...

20. Quel est le plus haut niveau de formation scolaire que vous avez terminé?

Moins que la 9e année.....1
Quelques années d'études secondaires.....2
Études secondaires terminées.....3
Quelques années d'études collégiales, techniques.....4
Études collégiales, techniques terminées.....5
Quelques années d'études universitaires.....6
Études universitaires terminées.....7
Études supérieures (Maîtrise, Doctorat).....8
Refuse..... 99

21. Quel est votre état matrimonial? Etes-vous...?

Célibataire (jamais marié).....1
Marié.....2
Séparé.....3
Divorcé.....4
Veuf.....5
Avec un conjoint de fait.....6
Refuse.....9

22. Laquelle des catégories suivantes représente le mieux le revenu total avant impôts de votre foyer, c'est-à-dire le revenu de l'ensemble des personnes qui habitent au sein de votre foyer? Est-ce...?

Moins de 20 000 $.....1
Entre 20 000 $ et 40 000 $ .....2
Entre 40 000 $ et 60 000 $ .....3
Entre 60 000 $ et 80 000 $ .....4
Entre 80 000 $ et 100 000 $ .....5
Plus de 100 000 $ .....6
Refuse ..... 99

23. Laquelle des catégories suivantes vous décrit le mieux? Etes-vous...?

Un salarié A TEMPS PLEIN (35 heures ou plus par semaine).....1
Un salarié A TEMPS PARTIEL (moins de 35 heures par semaine).....2
Une personne sans emploi pour l'instant.....3
Une personne incapable de travailler .....4
Un étudiant.....5
Une personne au foyer.....6
Un retraité .....7
Refuse ..... 99

24. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le lieu où vous habitez présentement?

Une ville qui a une population de 100 000 habitants ou plus .....1
Une banlieue d'une ville qui a une population de 100 000 habitants ou plus....2
Une ville ou une municipalité (ou une banlieue associée) qui a une population de 30 000 à 99 999 habitants.....3
Une municipalité ou un village qui a une population de 10 000 à 29 999 habitants.....4
Une municipalité rurale qui a une population de moins de 10 000 habitants ....5
Une zone rurale comme une ferme ou une résidence de voyage.....6
Ne sait pas ..... 98
Refuse ..... 99

25. Dans quel pays êtes-vous né?

Canada.....1
États-Unis.....2
Algérie .....3
Antigua .....4
Argentine.....5
Australie .....6
Autriche .....7
Bangladesh .....8
Barbade.....9
Belgique ..... 10
Bermudes..... 11
Bosnie-Herzégovine..... 12
Brésil ..... 13
Bulgarie ..... 14

Communauté des États indépendants ..... 15
Chili ..... 16
Chine ..... 17
Colombie ..... 18
Costa Rica ..... 19
Côte D'Ivoire ..... 20
Croatie ..... 21
Cuba ..... 22
République Tchèque ..... 23
Danemark ..... 24
République Dominicaine ..... 25
Équateur ..... 26
Égypte ..... 27
Salvador ..... 28
Éthiopie ..... 29
Finlande ..... 30
France ..... 31
Allemagne ..... 32
Ghana ..... 33
Grèce ..... 34
Grenade ..... 35
Guatemala ..... 36
Guyana ..... 37
Haiti ..... 38
Hong Kong ..... 39
Hongrie ..... 40
Inde ..... 41
Indonésie ..... 42
Iran ..... 43
Irlande ..... 44
Israël ..... 45
Italie ..... 46
Jamaïque ..... 47
Japon ..... 48
Jordanie ..... 49
Kenya ..... 50
Corée du Sud ..... 51
Koweït ..... 52

Liban ..... 53
Macédoine ..... 54
Malaisie ..... 55
Malte ..... 56
Mexique ..... 57
Maroc ..... 58
Pays-Bas ..... 59
Nouvelle-Zélande ..... 60
Nigéria ..... 61
Niue ..... 62
Norvège ..... 63
Pakistan ..... 64
Pérou ..... 65
Philippines ..... 66
Pologne ..... 67
Portugal ..... 68
Roumanie ..... 69
Arabie Saoudite ..... 70
Singapour ..... 71
Slovénie ..... 72
Afrique du Sud ..... 73
Espagne ..... 74
Sri Lanka ..... 75
Ste-Lucie ..... 76
St-Vincent ..... 77
Suède ..... 78
Suisse ..... 79
Syrie ..... 82
Taïwan ..... 83
Thaïlande ..... 84
Trinité et Tobago ..... 85
Tunisie ..... 86
Turquie ..... 87
Ukraine ..... 88
Émirats arabes unis ..... 89
Royaume-Uni ..... 90
Uruguay ..... 91
Vénézuela ..... 92
Vietnam ..... 93
Yougoslavie ..... 94
Autre (Précisez) ..... 96
Ne sait pas ..... 98
Refuse ..... 99

**SI LA RÉPONSE À LA QUESTION 24 N'EST PAS LE CANADA, DEMANDEZ LA Q25. AUTREMENT, PASSEZ À LA Q26**

26. Depuis combien de temps habitez-vous au Canada?

Moins d'un an .....1
1 ou 2 an(s) .....2
De 3 à 5 ans .....3
De 6 à 10 ans .....4
Plus de 10 ans .....5
Ne sait pas ..... 98
Refuse ..... 99

**ENTREZ**

27. Langue de l'entrevue
Anglais .....1
Français .....2

Voici qui termine le sondage. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à mes questions aujourd'hui. Votre temps et vos commentaires sont précieux pour nous.

Région géographique

Est .....1
Sud .....2
Centre Nord.....3
Nord.....4
Centre.....5

28. Division de recensement / Comté

Conté de Saint-Jean .....1
Comté de Charlotte .....2
Comté de Sunbury .....3
Comté de Queens .....4
Comté de Kings .....5
Comté d'Albert .....6
Comté de Westmorland .....7
Comté de Kent .....8
Comté Northumberland .....9
Comté de York .....10
Comté de Carleton .....11
Comté de Victoria .....12
Comté de Madawaska .....13
Comté de Restigouche .....14
Comté de Gloucester .....15